

# combat breton

DOSSIER :

APRÈS LE PROCÈS A LA  
COUR DE SURETÉ de l'ÉTAT

NOVEMBRE - DEC. 1979

NUMÉRO 8 (Nouvelle série)

PRIX 5 F



## DÉROBADES

## ET

## DES



## ROBES

M 1661 8 5

Lire en page 10 - 11 - 12 LA PÊCHE AU THON A LA VOILE

# SOMMAIRE



5 F.

Ce n'est pas avec plaisir que nous faisons passer le prix du journal à 5 F ; mais les augmentations du coût d'impression nous y ont contraints.

Faut-il rappeler que depuis le numéro de l'ancienne série (en 1975), Combat Breton avait maintenu son prix de vente à 4 F ? Depuis lors, le prix du papier a pratiquement doublé...

Combat Breton est un instrument de communication entre autonomistes, indépendantistes libertaires, militants du mouvement social breton, passionnés d'écologie, et de justice, de liberté. C'est un outil à la disposition de ses lecteurs.

Nous ne saurions trop insister par conséquent sur la nécessité de continuer l'effort d'abonnements entrepris.

La progression de Combat Breton (et donc des idées qu'il développe) dépend de vous.

dans  
**Combat Breton**  
 s'exprime  
**Argad Breizh**



## combat breton

Administration :  
 «Troscoyffs» Langoulan  
 56160 - Goumené-sur-Scorff  
 N° Commission paritaire 56213  
 ISSN 0335 - 6302

Directeur de la publication : Jean Le Calvez  
 Rédacteur en chef : Y. L'Haidou  
 Rédaction : Michel Clodic  
 André Daniel  
 Gérard Gilbert  
 Alain Guillerm  
 Patricia Jamier  
 Jean Le Calvez  
 Émile Le Scann, dir. Glenmor  
 Édouard Morvan  
 Patrick Quennel

Rédigé par C.I.T.  
 Imprimerie LE BRETON - CARHAIX  
 Dépôt légal : NOVEMBRE 1979

ABONNEMENTS :  
 1 an : 50 F minimum  
 Étranger et par avion : nous consulter

La Bouëze, siège social : La Kérouézée, rue du Four 22270 Jugon-les-Lacs.

### CONCOURS DE MUSIQUE GALESE TRADITIONNELLE

L'association «La Bouëze», danses et musiques traditionnelles en Bretagne, organise en collaboration avec «La Pétaelies», comité culturel breton de Jugon-les-Lacs, un concours de musique galese traditionnelle (violin, vielle, accordéon diatonique, chants à danser) le dimanche 9 décembre à Jugon-les-Lacs. Renseignements et inscriptions : Café «La Kérouézée», rue du Four, 22270 Jugon-les-Lacs. Tél. (06) 31.69.33

### LUTTE BRETONNE

Un groupe de garçons et filles s'est constitué à Nantes pour la pratique de la lutte bretonne, sans agressivité et sans compétitions précieuses. Ce groupe se réunit tous les lundis soirs de 19 h à 21 h, au centre sportif de l'Angevinière. Il est ouvert à toutes et à tous à partir de 16 ans.

# DÉROBADES ET DES ROBES

LE PROCÈS EST TERMINÉ. DES MILITANTS D'ARGAD BREIZH SONT ALLES PORTER LEUR TÉMOIGNAGE ET ILS ONT ÉTÉ LES SEULS À MENER UNE DÉFENSE POLITIQUE SUR LA BASE DU MOUVEMENT SOCIAL BRETON. MAIS CERTAINES CHOSSES RESTENT À DIRE, AU VU DE CE PROCÈS ET QUI N'Y POUVAIENT ÊTRE DITES.

Le procès des militants bretons devant la C.S.E. a été ce que l'État l'a voulu : médiocre. Un ancien juge pour enfants flanqué de barbares décorés tribunait avec prétention dans une salle d'un autre âge sous l'œil torve de militaires assoupis. Marionnettes ennuyées, silencieuses ; potiches biaisées... quel spectacle ! Monsieur le premier président ergotait, coupait la parole, prenait des mines, se croyait mérisant ; il n'était et n'est toujours qu'un magistrat nommé par le gouvernement pour remplir une charge honnie par ses collègues. Le pire : l'avocat général, Bredouillans, obscur dans ses propos, le dernier des metteurs en scène n'en aurait pas voulu comme figurant.

Mais il ne faut pas s'y tromper : le metteur en scène était excellent et il voulait un spectacle nul. Il l'a eu et les acteurs étaient bien choisis.

ALLAER savait parfaitement laisser parler les témoins réformistes, boussouler de questions les autres pour tenter de réduire en lambeaux informels leurs propos. Il menait à merveille le jeu de l'esquive et du refus. Parlait-on de caractère symbolique des attentats, sans commune mesure avec les peines infligées par la C.S.E. ? Il répondait : «Ce sont des séparatistes. Mais voulait-on faire une défense politique ? Il l'objectait déprécativement à ce sont des poseurs de bombes. Parlez des faits ».

Les officiers généraux eux aussi avaient été bien recrutés. La preuve : aucune démission. Pourtant j'ai la faiblesse d'imaginer que l'un

ou l'autre d'entre eux aurait pu se sentir déshonoré par le rôle qu'on lui faisait jouer.

Le meilleur acteur de la pièce : GOLETTE. Il n'est pas possible qu'il ait consciemment joué son rôle. On l'a choisi pour sa nullité et il a été insupportable. Alors que ALLAER forçait les témoins à parler d'abondance, GOLETTE annonça la lecture de son réquisitoire ; il fallait bien qu'un des sommets de la tragédie prenne des allures de pensum d'élève attendé pour qu'on en parle le moins possible. Oui, le gouvernement a pris les meilleurs moyens pour empêcher que le procès prenne une dimension politique ou humanitaire.

Mais après tout, qu'attendre d'autre d'une juridiction d'exception ? Ce qui par contre peut décevoir infiniment plus, ce qui doit amener à une réflexion plus sérieuse, c'est le jeu des avocats.

Questions précises : pourquoi n'y a-t-il pas eu de DÉFENSE ORGANISÉE ? Pourquoi le refus d'une défense politique bretonne ? pourquoi le refus d'une vaste défense judiciaire ? (1) Pourquoi d'ineffectives absences à certaines audiences importantes ? (2)

La seule défense admissible n'a pas été menée : une défense politique en liaison avec le mouvement social breton dont une bonne partie des inculpés étaient les représentants directs. Il n'y a pas eu organisation de la défense ; mais on a assisté aux échanges de points et de formules entre avocats et président (et les robes prenaient plaisir au manque

de répartition de l'avocat général. Que de pitoyables anecdotes pour les salons, entre autres !). Il n'y a pas eu recherche systématique des témoins les plus utiles. Il a fallu que certains détenus insistent pour que des militants d'ARGAD BREIZH témoignent ; et ce sont pratiquement les seuls à s'être placés sur le plan politique révolutionnaire. Le bâtonnier d'ALGER se proposait pour venir défendre les inculpés, lui l'ancien du F.L.N. Il n'a pas pu, nous l'avons appris trop tard, rejoindre le cabinet de M. LECLERCQ ou celui de M. CHOUDROY. Il n'y a pas eu réunion des témoins, d'information précise à circuler ; tout s'est fait dans l'improvisation. EXACTEMENT CE QUE VOULAIT LE GOUVERNEMENT.

Ainsi le procureur eut beau jeu de prétendre que les inculpés étaient coupés de la population. D'autant que certains peu soucieux de participer à cette mascarade, mais qui avaient été à la sauvegarde inscrits sur la liste des témoins, ne sont pas venus. Les témoins indésirables renoncèrent un discours réformiste vieux de vingt ans plaiaient autant à la Cour qu'aux avocats parisiens prêts à utiliser les spectres bretons pour épouvanter quelque personnage de la politique hexagonale. Tant qu'il n'était pas question de la remise en cause fondamentale de l'État, du système capitaliste et donc du pouvoir parisien, chacun y trouvait son intérêt. Sauf les inculpés. En conséquence, il nous paraît élémentaire de conseiller aux prisonniers bretons à l'avenir d'être extrêmement vigilants sur le choix de leurs avocats (3) comme des témoins.

La médiocrité, les dérobades ont naturellement eu leurs conséquences sur une presse qui ne s'intéresse, qu'aux vedettes, qu'au éblouissant et qui fait le cœur aux nombreux parisiens (Élyse, État-major, P.S., place du Colonel Fabien...). L'argumentation politique du refus de l'État pour la libération du peuple breton ; cela n'est pas intéressant pour les marchands de papier. ROCARD venu à la pêche aux votes a eu les honneurs de la presse et de la télévision. «LIBÉRATIONS», qui a parlé de tous les témoins à charge, n'a jamais rendu compte des témoignages de la défense, seul celui de STRIVELL (cherchant par là à accroître la phase d'un soutien aux inculpés mené par de rares artistes chevelus). «TELEGRAMME» également n'a pas informé ses lecteurs de la suite du procès «QUEST-FRANÇES», pour

ROCADE DE JETER DES CARACTÈRES



(Suite de la page 3)

### DÉROBADES ET DES ROBES

ta part, a relaté, jour après jour l'événement d'une manière que l'on peut appeler correcte dans son ensemble. Mais devant cette réaction fasciste de l'Etat français contre le peuple breton, on aurait pu s'attendre à des articles plus détaillés : le ton d'apparente neutralité, même s'il coûtait au journaliste d'OUEST-FRANCE, est une acceptation objective du pouvoir étatique. Comme le titre ignoble : « verdict de clémence ». COLETTE pouvait requérir 200 années de prison, la Cour inflige 57 années ferme : clémence !

Cette complicité Cour-Avocats-Presses est lourde de conséquences : mais elle n'est pas fatale. Il faut d'abord un choix judicieux des accusés et des témoins pour qu'une défense politique soit faite devant la Cour en liaison avec une défense organisée en BRETAGNE. Il faut aussi le plus catégorique n'importe quel inculpé, fût-ce par des omissions dans les propos. Une défense politique solide ne peut soutenir des militants dont les projets politiques sont radicalement différents. L'amalgame voulu par le pouvoir entre militants d'horizons divers entraîne une ambiguïté telle que nos amis politiques ont eu à souffrir de la présence de certains co-accusés. Les militants d'ARGAD BREIZH qui sont allés témoigner, est-il besoin de le dire, n'ont en rien cherché à défendre des positions politiques qui n'étaient pas les leurs : mais ils ne pouvaient ignorer que les accusés ne formaient pas un bloc.

Si un tel amalgame d'inculpés se reproduit, qu'il soit bien clair que notre défense se limitera à celle d'accusés militants, pour les idées que nous défendons : contre l'Etat, contre le capitalisme, pour l'autonomie par l'indépendance du peuple breton. Quitte à condamner ceux dont les choix sont nationalistes-étatiques, donc capitalistes et centralisateurs. Nous voulons une certaine BRETAGNE — pas n'importe laquelle. Ceux qui luttent contre un Etat fort pour créer un autre Etat fort (à PARIS, RENNES ou ailleurs) ne doivent pas compter sur nos forces militantes.

Ajoutons qu'il nous faut dénoncer les horreurs dissimulées de certains inculpés envers leurs camarades.

Nous saluons nos amis maintenus dans les prisons françaises. Leur absence nous pèse. Il fera un peu plus beau, un peu plus libre en BRETAGNE quand ils seront revenus. Nous sommes des milliers et des milliers tous les jours à penser à vous, à vouloir votre présence ici.

Nous travaillerons à votre retour. A bientôt, amis.

### ARGAD BREIZH

(1) Yann PULLANDRE était sur le banc des accusés pour vol de 80 kg d'explosifs dans une carrière. Pourquoi le comité concerné n'a-t-il pas été appelé à se prononcer ? Il aurait dû devant la presse ce qui compte son procès-verbal : qu'on ne lui ait rien volé.

(2) Ce que nous disons ne s'applique pas à tous les accusés mais à plusieurs qui jouissent, on ne sait pourquoi, d'une certaine notoriété dans les milieux militants.

(3) Le jour où LE TAILLANTER aurait dû venir témoigner contre les bretons, où était l'avocat qui avait les pièces nécessaires en main ? Un autre avocat n'a-t-il pas été nommé ?

## ET MAINTENANT ?

Lors du déroulement du procès notre rôle n'était évidemment pas de briser l'apparente homogénéité de la défense. Nous laissons ce rôle à l'accusation. Ceci dit, aujourd'hui, nous ne pouvons plus cautionner cette unanimité, même au nom des principes de solidarité face à la répression. Cet amalgame politique, loin de faire avancer notre combat, ne fait que l'étaler dans les ornières des individus troubles. C'est ce qui permet les éternelles déclarations de la presse, des médias, sur le caractère « vagues », « hétéroclites » du FLB. Toute la presse a eu beau jeu de mettre en valeur le fait que l'on trouvait un peu n'importe qui, « un peu de tout ». La complaisance d'un certain nationalisme envers ce qui reste de la droite bretonne entraîne qu'à chaque procès FLB l'essentiel des arguments de la défense consiste à prouver la virginité politique du Front. Ce sont les éternels débats sur les manipulations nazies. Le débat, situé à ce niveau reste très défensif et renforce cette impression de médiocrité. Loin de faire avancer les choses, cette confiance ramène sans cesse très bas le niveau des débats politiques. L'offensive dans la pratique se trouve cantonnée sur un terrain ultra-défensif (nous ne sommes pas des nazis) lors du procès.

De plus le vrai débat est escamoté. L'absence de défense politique ne fait que renforcer l'impression d'isolement des accusés. Et l'accusation, une fois les calomnies démenties par les faits, se retranche derrière la soi-disant coupure entre le Front et le peuple breton. Il est regrettable que l'issue d'un procès soit suspendu à la bonne qualité des plaidoiries de la défense. Quand l'affrontement se maintient strictement dans le tribunal entre l'accusation et la défense, c'est-à-dire à un niveau de technique judiciaire, il y a toujours un même absent : le mouvement social breton.

Nous n'entendons pas ici le débat sur la violence. Nous voulons seulement tier quel-

ques conclusions à propos du procès. Et surtout celle-ci : si les militants se font arrêter si rapidement, s'ils craquent lors des interrogatoires policiers, c'est bien parce qu'il manque en BRETAGNE une force organisée. C'est aussi à cause de cela qu'un petit nombre de militants, toujours les mêmes, doivent développer l'agitation (sous azimuts), prendre des risques et être ainsi repérables par la FJ. Il est clair que le rôle de la police est grandement facilité du fait qu'elle opère dans un ghetto. Nous devons avoir conscience de notre impuissance, dans l'état actuel des choses, à transformer la sympathie diffuse, affective, largement répandue qu'on le veuille ou non en BRETAGNE, pour le FLB, en force politique organisée. Eviter que l'affrontement en BRETAGNE se déroule entre un groupe spécialisé dans la violence, à un haut niveau et les forces de répression. Faire que la réponse militante ne réside pas dans la radicalisation d'un groupe, mais qu'elle soit l'expression d'une situation sociale globale. Autrement dit, la diffuser dans le mouvement pour qu'il prenne en charge.

Face à cela, ceux qui passent leur temps à condamner la violence minoritaire ne font qu'encourager la passivité majoritaire quand dans le même temps éclate l'évidence de leur impuissance à créer un mouvement en dehors des sentiers battus, dans lesquels plus personne ne se reconnaît. C'est vrai hélas, le procès du FLB n'est pas le procès du peuple breton. La colère, l'indignation face à la répression ne peut que nous renvoyer à notre impression ici et maintenant d'impuissance à impulser une agitation sociale, violente ou pas : un mouvement de résistance qui soit aussi créatif.

Et nous ne sommes pas les seuls à le souhaiter.

Per ROUZIC



A le C.S.E.

(Dessin : Rigot)

## PAIX AUTONOMISTE OU GUERRE D'INDEPENDANCE

J'ai suivi d'assez près, par la presse, le déroulement du procès. D'un côté des militants en guerre ouverte contre un jacobinisme suranné et anti-démocratique, de l'autre les tenants du monolithisme étatique. Ces derniers ont décidé une fois pour toute que leur vérité n'est, et ne peut être que vérité légale et tout un chacun se doit de la percevoir comme eux, sous peine de se rendre coupable de crime contre l'Etat. Outre que cette vérité officielle n'a d'autre éclairage que celui de la loi et par conséquent n'existe pas sans elle, il serait bon que ces messieurs de la Cour de Sécurité de Soins sachent que de toutes les lois de l'univers celles des hommes sont à coup sûr les plus éphémères. D'ailleurs l'existence de ce « régime » est due plus au régime qu'à la loi elle-même. Ce qui tend à rendre bien dérisoire les arguments de l'Avocat général.

Si les Bretons, comme les autres peuples de l'hexagone, avaient libre parole et le minimum de moyens pour s'exprimer sur leurs plus justes revendications ils ne considéreraient pas comme nécessaire de recourir à la violence. Et j'ajoute ici mon témoignage personnel. Dès 1963, Monsieur Yvon BOURGES étant alors Ministre de l'Information, une lettre interdite à l'O.R.T.F. - RENNES de passer GLENMOR sur les ondes. Madame LEZE s'écriait alors dans cette station. J'admets très volontiers (au nom de la liberté d'expression) que certaines chansons pamphlétaires pouvaient à la rigueur se voir interdites. Mais en fait c'est l'homme qui fut censuré sous le prétexte que m'ouvrier les ondes officialiseraient une opinion politique condamnée par le gouvernement.

Il y a quatre ans, un conte de Noël écrit de ma main devait être réalisé sur FR 3. Le producteur, Mr Jean MAILLAUD, avait obtenu toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation de cette émission, qui, destinée aux enfants, n'avait rien de subversif. Lorsque la direction de RENNES vit mon nom dans le générique elle demanda au producteur de trouver un autre acteur. Plutôt que de céder à un tel chantage Monsieur Jean MAILLAUD démissionna. L'affaire fit grand bruit au début et bien sûr fut vite étouffée par la suite malgré la plainte du producteur.

Plus près de nous, et ceci concerne directement les détenus d'aujourd'hui, il avait été prévu, salle de la Mutualité à PARIS, le 13 novembre 1978, un gala où STIVELL, SERVAT et moi-même devions chanter. Toute la recette devait être consacrée à la défense de nos détenus politiques. J'ajoute qu'il ne s'agissait nullement d'un meeting — simplement une séance récréative donnée dans une salle privée et non sur la voie publique.

Le 9 novembre dans l'après-midi le Ministre de l'Intérieur et la Préfecture de police interdisait le gala. En attendant la dernière heure pour l'interdire, la préfecture de police désorganisa la manifestation. Car cette interdiction était ni plus ni moins une atteinte directe aux droits de la défense. Au fait, Monsieur BONNET adoptait les méthodes chères aux gouvernements franquistes qui de tous temps attendaient la dernière minute pour interdire les manifestations catalanes, basques ou galiciennes.

Je ne cite ici que quelques faits. Mais s'il fallait dresser le catalogue de toutes les interdictions à tous les niveaux il faudrait rédiger tout un livre.

Le mieux est sans doute d'essayer de comprendre le pourquoi de ces interdictions. Après les égratignures de VERSAILLES et les déchirures provoquées par l'explosion des pantalonnades napoléoniennes, les lamoyeurs de service n'auraient qu'un but : les similitudes coupables étaient seuls. Leur acte les isolait. Aucun Breton sensé ne pouvait voir dans un tel acte une forme de combat ! Il Mr MOUROUSI y alla d'un discours tel que les Bretons se mirent à rire follement. En juillet et août de cette année j'ai dû donner 45 rétrécis. Et tous les jours VERSAILLES a fait rire les Bretons. Et je vous jure bien, que vivant en pleine campagne parmi les paysans, je n'ai vu personne de triste le jour de cet attentat. Par contre j'ai beaucoup entendu rire. Ce qui rendit tristes les Bretons fut de voir que les auteurs avaient été incarcérés si vite.

N'en déplaise à ces Messieurs de la C.S.E., la Bretagne bien pensante des notables qui pour le devenir trahissent d'une façon ou d'une autre cette même Bretagne, n'a rien à voir avec ce pays où prévaut la volonté des jeunes d'y ouvrir et d'y travailler. Les travailleurs et les jeunes de Bretagne qui voient mourir lentement leur pays savent aujourd'hui que la violence est aussi une forme de lutte et qu'en France, l'histoire récente nous prouve, la violence seule se fait entendre. Qu'on se souvienne.

En 1969, lorsque la CRS 13 de St-Brieuc s'improvisa un air de valse qui fit chanter toute la Bretagne et surtout la paysannerie, Monsieur PLEVEN, tout en condamnant cette inadmissible violence affirmait que si l'Etat voulait éviter à l'avenir de tels échauffés il fallait tenir compte de la juste revendication bretonne. Il fut débaptisé 700 000 000 francs pour le plan routier breton. Certains notables appellent encore la voie express nord et autoroute du P.L.B.

Je terminerai par une simple réflexion. Si, en fait, la légalité, la concréation, la discussion, la réflexion prônées par le pouvoir n'étaient qu'un moyen d'obtenir et d'affirmer la soumission du plus grand nombre à la loi de quelques-uns, que nous resterait-il alors pour défendre nos idées et notre pays ? LA VIOLENCE.

Alors que tout le mouvement breton ces dernières années avait quelque espoir de voir s'installer au travers de l'hexagone une paix autonomiste — la gauche la portait en espérance — je vois germer partout le durcissement du combat. Les condamnations, sans commune mesure avec les actes, de la Cour de Sécurité de l'Etat y vont pour beaucoup. Il semble que l'Etat français n'a qu'un but : pousser la revendication bretonne vers une véritable guerre d'indépendance en disant que la répression déracinerait le mal breton. Il semble donc que l'exemple de l'Indochine et de l'Algérie n'ait pas encore porté ses fruits.

Je me déclare solidaire de tous les détenus et de tous leurs acts. J'ajoute dans la mesure de mes moyens pour dénoncer les exactions légales de la C.S.E. et je prie fervent quant à moi l'honneur d'y être accusé au confort d'y être accusateur.

GLENMOR

### Echo d'un procès... ou l'U.D.B. au service d'un président

Imaginez-vous un instant les mille notes des poings dans le box des accusés parce que vous avez voulu défendre les intérêts du peuple breton, au point d'en avoir rempli votre tête de questions, autrefois l'un des plus ardents militants bretons, et devoyez, en prison, la VERITE sur le FLB ? ... et peut-être aussi quelques commissions pour vous saisir.

Nous nous posons cependant la question de savoir si les lettres du «Peuple Breton» se retrouvent nombreuses dans ce numéro 150 et notamment derrière les responsables du comité de rédaction Guignaut et co.

Enfin, le 31 octobre 1979

Signé  
L. Chénou  
A. Couvret  
J. Denis  
J.C. Gall  
M. Hellequin  
M. Hespion  
P. Montclair  
Y. Pullandre  
D. Riou  
J.P. Riou



### Témoignage sur un témoignage

Lorsque j'ai témoigné devant la Cour de Sûreté de l'État, j'ai été interrompu d'entrée par le juge :

« Attention à ce que vous dites, le caractère de vos opinions risque d'être préjudiciable aux inculpés »

Autrement dit, ils ne sont pas jugés pour ce qu'ils auraient fait — les fameux explosifs dont on parle tant cependant — mais pour nous amener, nous Bretons, à la fermer ou tout au moins à être doux comme des moutons : oui, Monsieur le Président

« mais, bien sûr, Monsieur le Président, les explosifs, ça ne se fait pas » et nous, en Bretagne, nous devons faire attention à nos discours, à nos articles, à nos slogans, à nos affiches, si nous voulons que les juges ne soient pas trop méchants.

On l'a dit, il faut le répéter, les prisonniers sont des otages du pouvoir français.

Quant au Procureur, la seule chose qu'il ait trouvée, à dire est : avec les idées que vous avez, vous ne devriez pas accepter d'être payé par l'État français »

... en voilà un au moins qui n'essaie pas de nous bourrer le mou avec le pluralisme.

Il voudrait sans doute que ceux qui ne sont pas d'accord prennent le maquis, quitte après à les faire arrêter, les juger, les condamner comme l'État commence à le faire.

Ainsi ils resteront ent' eux, c'est sans doute la meilleure façon que notre gouvernement libéral aient ait trouvé pour établir le fameux consensus.

A. DANIEL



Le président Allier à un témoin : « Vous parlez de régionalisme ; eux (les accusés) de séparatisme ; c'est pour ceux qu'ils sont ici ».

Cour de Sûreté : le 11 octobre en fin de séance.

## NOS IDÉES EMBASTILLÉES

Le tonnerre gronde encore sur notre pays. A Châteaufort-du-Fauou, 150 CRS ont été dépêchés pour être là au moment du verdict.

Dans les couloirs du Palais, Mme HELLEQUIN assume très dignement sa résolution. Elle clame sa fureur et sa colère de voir son fils maintenu plus longtemps que les autres. Toute la salle l'écoute, filci y compris. Personne ne l'a contrariée.

Triste verdict de discrimination envers ces hommes qui ont souffert ensemble et qui, emprisonnés pour des motifs similaires, sont jugés différemment. Vous pensez, Michel HELLEQUIN le plus jeune ou presque des inculpés à de la classe politique. Il appartient au moyen menuisier s'il en existe. Sa mère s'est bien battue pour tous les autres. Il fallait la punir avec lui.

### CEUX QUI PAIENT POUR LES AUTRES

La Bretagne doit être fière de ces hommes renvoyés à leurs prisons, qui paient pour les autres. Ils sont la conscience et l'identité de ceux qui luttent âprement sur le terrain pour la survie de notre pays.

Je suis fier pour leur courage, leur ténacité et leur détermination. Ils portent en eux l'espoir d'une Bretagne libre, maîtresse de son destin.

Mais à travers eux, leur idéal politique, ce sont nos idées, donc nous mêmes qui sommes aussi embastillés.

Par leur présence là-bas le pouvoir voudrait nous casser. Nous devons donc nous recréer dans l'unité.

Je pense particulièrement à ceux que j'ai connus avant et pendant la prison. Ces hommes libres de notre condition que nous attendons pour bientôt : Yann PULLANDRE, Michel HELLEQUIN, Jean-Michel GULLANTON, Jackie BERNARD et tous les autres dans la foulée.

Qu'ils ne se détruisent pas par une trop longue attente. Mais qu'ils se mettent à parler et à écrire de leur prison afin de se faire entendre de l'extérieur.

Jean-Michel et Jackie ont renoncé à la cassation du procès de 1978, cassation qu'ils auraient souhaitée pour une libération plus rapide après un procès bâclé et au verdict d'une cruauté telle que sur sa lancée celui des auteurs de Versailles a reproduit le même scénario.

À tout prendre, après tant de médiocrité, ce ne pouvait être autrement, les juges honnêtes et compétents refusant de siéger à cette triste Cour. C'est à notre tour, maintenant, d'entrer en action pour hâter leur libération.



L'ÉTAT BAILLONNE

### L'EMSAV EST INTERPELLÉ

Sauf du côté de l'U.D.B. qui tend à prendre la défense de ceux qui renient leur idéal politique, les autres forces de l'Emsav se sont déclarées solidaires, à des degrés divers, de leurs prisonniers.

Comme le signalait Me André TINIERE lors de sa plaidoirie, s'il est vrai que ces hommes sont archi-méritaires au niveau de la pose des pains de plastic, ils sont au contraire majoritaires au niveau de leurs idées. Je les retrouve chez tous les ouvriers et paysans de Bretagne que je côtoie par ma profession.

Ainsi rencontrons-nous courant novembre et fixons l'échéance ensemble. Ces gars doivent passer le loi de l'An dans leur famille et parmi nous. Nous en avons les moyens, n'acceptons plus qu'au travers de ces hommes nos idées soient embastillées. Soyons maîtres sur notre terrain, sur cette notion d'autonomie tous azimuts qui est acquise dans le peuple maintenant.

Les témoignages de nos confrères ont servi à un verdict moins cruel que prévu. Cependant seules les voix d'intellectuels, d'artistes ou de notables ont été portées à la connaissance du public par la presse. Or nous étions 3500 personnes à PORTIVY la veille de l'ouverture du procès ; celles-ci sont encore mobilisables dans le futur immédiat. Il faut recommencer. Nous le saurons dès le 10 novembre prochain à ROSTRENEC où toutes les forces militantes du pays sont appelées à se retrouver.

Personnellement j'aimerais que Noël soit une grande date pour les prisonniers que nous attendons. La question reste posée : nous nous soumettrons à la décision du grand nombre, sauf à celle de ne rien faire.

Pour que nos hommes et nos idées soient à nouveau en liberté.

Edouard MORVAN

## LE FACISME A VISAGE DECOUVERT

La tentative d'amalgame par la C.S.E. n'a pas fait long feu après que des militants comme J.P. VIGIER, le Professeur GACON, militant communiste, aient apporté leurs témoignages devant la Cour. Il est d'ailleurs étonnant de constater que la défense des prisonniers fut prise en charge par les seuls militants de gauche, alors qu'on voulait les traiter de nazis.

Le fascisme existe en FRANCE aujourd'hui. Il se montre même très arrogant et sûr de lui. De fascisme rampant comme le traitait hier Jacques CHIRAC, il montre aujourd'hui son véritable visage. On ne condamne plus sur des faits. Les idées maintenant sont aussi poursuivies.

Ainsi Me PLICHON, défendant les intérêts de la Banque Nationale de PARIS peut dire le plus tranquille venu à la barre et qui ont injurié tout le monde, sont plus responsables que ceux qui sont ici. Sous-entendu les détenus politiques. Une atteinte aussi directe à la liberté de témoigner et de s'exprimer n'avait encore jamais été aussi explicitement dite. On veut nous bâillonner encore plus.

Pourtant nous n'avons plus le droit de participer à une campagne électorale. Les 5 % fixés pour avoir droit au remboursement des frais engagés nous l'interdit. Le projet de loi concernant le financement des partis, donc du droit à l'expression, favorise les états-majors des grands. Une loi sur le droit d'afficher ne laisse qu'aux organisations nanties le pouvoir d'exposer leurs idées. Et la gauche parisienne collabore à l'enfermement de cette liberté première. Pendant ce temps-là le Premier Ministre Raymond BARRE reçoit un cadeau royal (400 000 F) du nazi TOEPFER. Giscard quelques diamants de son cher parent BO-

KASSA. Et qui accusent de nazisme ? Les rôles veulent être inversés mais nous ne marchons pas.

### DE L'INTERNATIONALE NOIRE, A LA PEGRE ET A QUELQUES AUTRES ...

Dans un passé récent, Michel PO- NIATOWSKI, désigné sous le code 12 A par le commandement de l'O.A.S. fut présenté par le Général SALAN digne de toute confiance. Que l'on se souvienne du procès intenté par Giscard d'Estaing contre Me ISORNI. Me Jacques ISORNI avait présenté des preuves irréfutables d'après lesquelles les codes 12 B et 12 A correspondaient au Président de la République et à l'ex-ministre de l'Intérieur et homme de confiance de Giscard. Me ISORNI fut acquitté.

Autre homme de confiance de Giscard : Jacques MEDECIN, maire de NICE qui a jumelé sa ville avec le CAP. Il admire l'Afrique du Sud raciste en tant que supporter du groupe G.R.E.C.E. La nouvelle droite, vous connaissez ? Tous ces braves gens se félicitent bien sûr de la période en Bretagne de MADELIN, ex-Ordre Nouveau, membre du Conseil National du R.I. et délégué aux couches moyennes.

Le parti nazi se porte bien en Europe : (COMBAT BRETON) Ya déjà dénoncé dans son numéro 18 de l'ancienne série datée de juin 1976. Il s'est maintenant incarné dans les sphères gouvernementales françaises.

Et quand on manque d'argent on s'adresse à des SPAGGIARI. Quand on sait que le cheval de bataille des chefs fascistes est la lutte contre la criminalité, on se demande s'ils nous prennent pour des imbéciles.

Jean LE CALVEZ



### HISTOIRE FRANÇAISE

Les paysans disent : pour faire un verrat, il faut trois mois, trois semaines, trois jours.

En Inde, on dit : pour faire un sage, il faut trois ans, trois mois, trois semaines, trois jours.

En Bretagne, on constate : pour faire un juge à la C.S.E., il faut 35 ans et 3 mois d'échec dans la magistrature.

# LETTRE OUVERTE

Cette lettre ouverte a été écrite avant que le jugement soit prononcé. Nous la publions tout de même, bien sûr. Car, entre autres choses, elle montrera à ceux qui feignent de l'ignorer que derrière des militants incarcérés se pressent toute une population et toute une réalité qui ils représentent.

Syndicat de Défense et de promotion Paysanne de Plonévez-du-Faou - Finistère.

Monsieur le Président de la Cour de Sûreté de l'Etat

Monsieur le Président,

Une fois de plus des militants Bretons se trouvent sur le banc des accusés pour avoir osé défendre des causes qui ne leur semblaient que trop justes.

Nous nous élevons vivement contre votre juridiction d'exception et estimons que s'ils doivent être jugés, c'est au peuple Breton, et à lui seul d'en décider. Parmi ces détenus nous avons notre ami Yann Puliandre, qui tout au long de notre rude combat contre le remembrement abusif et autoritaire, cautionné par l'Etat français que vous représentez ici, nous a toujours soutenus et surtout épaulés.

Lui aussi a toujours refusé l'arsenal inutile et gigantesque de près d'un milliard de kilomètres de talus, sans un aller-retour Paris-Brest ou encore une distance équivalente à Brest-Marseille c'est-à-dire à quelque chose près la moitié plus que les autres communes démembrées.

Refusé également ces magouillages des géomètres et de ces soi-disant commissions de répartition qui ne se sont que trop bien servis tant en qualité que quantité de nos terres, qu'en partie ils se sont malhonnêtement appropriées.

Les technocrates de la DDA en accord parfait avec leurs confrères de la DDE et de certains cultivateurs ne voulaient pas, haché nos terres par des routes inutiles, souvent trois pour un même village ne comprenant que deux exploitations, totalement défavorisé ceux qui d'entre nous n'avaient la bonne grâce de faire partie de leurs fameuses commissions, défavorisé également tous nos anciens qui jusque là vivaient sur de petites parcelles, estimant que ces petits hectares ne sont plus rentables en vue d'une grande production, défavorisé également tous ceux qui financièrement n'avaient pas les moyens de se prévenir les faveurs de personnes d'êtres rien placés.

Nous l'avons toujours dénoncé et Yann était toujours à nos côtés - et sachant trop bien que tous ces hectares d'un seul tenant ne sont promis qu'aux nouveaux seigneurs de la terre qui pourront se permettre d'enrichir et ses trusts agro-alimentaires et ses trusts fabriquant de gros engins agricoles. Les banques, et chez nous en particulier le Crédit agricole ne prêtent qu'à des riches à moins de n'être plus exploitant agricole mais exploité du crédit agricole. Mais depuis deux ans déjà aucun dossier d'étude de remembrement n'a atterri sur nos bureaux : Messieurs de la DDA - alors à quand la reconversion ou le chômage ?

Yann Puliandre, homme de la terre s'impose trop, cette terre, pour se soumettre à cet état de fait imposé, inadmissible et scandaleux mais malheureusement cautionné par l'Etat Français dont vous devez ici être les garants d'une justice équitable. Nous n'oublions pas non plus les charges violentes de gardes mobiles et de gendarmes nous refoulant devant notre désapprobation pacifique de démolition de nos talus et bosquets qui nous appartenaient. Alors Monsieur le Président où donc est la violence ? A sans unique certainement et nous ne pouvons systématiquement la condamner, car ce serait approuver cette répression féroce des forces de police et de ce fait nous condamner nous-mêmes. Condamner Yann Puliandre aujourd'hui serait condamner tous ceux qui luttent pour vivre et travailler au pays.

Il est des notions, nous ne l'avons pas oublié et sommes prêts à le soutenir dans diverses actions et après quinze mois d'emprisonnement inadmissible, nous l'attendons Yann car tu as été et seras toujours des nôtres.

Le Président  
Balpe

Le Vice-Président  
Mr Jambrin  
Mme Jambrin

le Bureau  
Guillou

## ABONNEZ-VOUS A COMBAT BRETON

# LE SEPARATISME : UNE URGENCE

Le pouvoir est une chose simple : c'est ce qui vous oblige à faire ce que vous ne voulez pas faire, ce que vous n'avez pas besoin de faire et qui appauvrit votre portefeuille et votre sensibilité. Actuellement le pouvoir est un pouvoir particulièrement vicieux puisque les agriculteurs s'appauvrissent, les entreprises ferment et la culture vivote, et tout cela sans qu'il vous soit permis, légalement, de remettre le pain quotidien perdu par une activité de votre choix.

Votre pays, la Bretagne, comme tous les pays, est devenu une case de l'échiquier mondial, une petite case à jouer pour financiers, industriels et technocrates ; ils planifient vos besoins, et, surtout, leurs intérêts ; ce sont de grands propriétaires et la loi est d'abord leur loi : la législation et la bureaucratie de tous les états du monde sont là pour appliquer coûte que coûte ce programme ploutocratique. Tout est bon pour imposer leur volonté : arguments moraux, mensonges, anesthésie ou coups de trique. Afin que vous teniez tranquilles dans leur labyrinthe social, tout y est contrôlé, pesé, justifié. La production agricole et le fonctionnement des entreprises sont aux mains de multinationales, qui imposent leur prix, leur rendement, et qui vous abandonnent si satisfaction n'est pas donnée ou si la loi du profit les pousse ailleurs. Tout le mal vient du pouvoir, du pouvoir exercé par l'état français, sa bureaucratie, sa juridiction, ses technocrates, tous en chéville avec les groupes financiers internationaux ; tout le mal vient d'un pouvoir de décision économique situé ailleurs qu'en Bretagne, près des zones industrielles, et des grands centres de consommation : Paris, Bruxelles, Washington, Moscou...

La Bretagne de la fin du XXème siècle est plus que jamais l'objet de décisions que les Bretons ne maîtrisent pas. Quand donc les hommes seront-ils associés à la gestion de leur propre pays ?

Les Bretons n'ont même pas de moyens d'expression : les mass-médias sont tous la coupe de l'état et de la sélection par l'argent et la censure. Il vous faut faire des concessions ou vous compromettre, ramer ou magouiller, pour parler à la télé, écrire dans un journal, en un mot vous exprimer. Tout dans votre vie est moyenné par l'état.

Au cas où, malgré tout, ce pouvoir, prêt à exploiter sans limite hommes et nature, vous attirerait plus qu'une tentative courageuse vers l'indépendance, et donc, la responsabilité, s'il vous faut créer d'inutiles émotions, que la troisième guerre mondiale a commencé ; elle est menée par un pouvoir étatique et ploutocratique et elle continuera jusque dans notre bocage et nos villages.

En effet, les accords Sait II n'ont rien apporté dans le sens d'un désarmement. La dépense mondiale et journalière en armes stratégiques en tout genre, des plus sophistiquées au plus courantes, suffit à faire crever de faim nos frères noirs ou jaunes, on pourrait faire sauter la terre ou, du moins, une partie de la terre, comme l'envisagent froidement les rapports du Pentagone ou les échecs des stratégies soviétiques (cf le Monde Diplomatique juillet 79).

L'O.T.A.N. et le pacte de Varsovie, de leurs côtés, se font des pieds de nez. Dans les pays dits en voie de développement, le marché fluctuant des alliances est ouvert ; les éperies restent les U.S.A. et l'U.R.S.S.

La militarisation de la société européenne est, de plus, en bonne voie, puisque une alliance franco-allemande de construction et d'exploitation de centrales nucléaires est en cours. L'hégémonie économique germanique ne suffisait pas ; il nous faut nous lier les poings militairement aux allemands !

Après la bipolarité de la guerre froide, c'est ça la multipolarité politique et diplomatique, c'est l'escalade vers un conflit international où tout le monde sera présent, comme les deux derniers fois, 14 et 39. La troisième guerre mondiale a commencé ; ouvrez les yeux ! Il n'y a qu'à constater les rivalités entre les impérialismes occidentaux qui font et défont nos pays : les allemands, la France, l'U.R.S.S. et les U.S.A. se partagent le monde et disposent de nous : nos bateaux, au nom de la rentabilité imposée par les industries agro-alimentaires (conserveries...) vont pêcher en Afrique. Nos marchés sont envahis par une production agricole et manufacturière provenant de pays sous-développés, où la main-d'œuvre, sous-payée et surexploitée, est la proie facile des capitalistes. Le trafic est mondial et nous, Bretons, y serons de plus en plus enclavés, pour notre honte et misère, si nous ne réagissons pas.

La guerre économique mondiale est déclarée ; chaque impérialisme s'assure d'un marché et tente de s'emparer des ressources énergétiques du Tiers-Monde. La R.F.A. implante des centrales nucléaires en Amérique Latine ; les Etats-Unis font du chantage aux

céréales aux hindous ; la France exporte un maximum d'armes, notamment en Irak, contre du pétrole ; l'U.R.S.S. maintient son poignet de fer sur les pays de l'Est. Partout ces impérialismes s'imposent par des contrats inégaux ou par la force (conflits limités, accords de fixation) Vietnam, Erythrée). Ainsi chaque fois qu'un Breton se soumet au fonctionnement dit social, chaque fois qu'il se fait assister par l'état français sous forme de subventions ou de reconnaissances légales, il participe à cette guerre économique mondiale et cela jusqu'au jour où la guerre transformera sa propre presque en un champ de bataille comme les autres, en une zone de rivalités entre états comme l'ont été la Pologne et les Républiques Baltes, entre les deux guerres, coincées entre l'U.R.S.S. et le IIIème Reich.

A l'heure actuelle, servir l'état, et dans notre cas, l'état français, c'est se lier de plus en plus à une logique de destruction du capital humain et naturel du monde entier, c'est négliger nos besoins et nos libertés et continuer de griser la patte aux industriels de l'agro-alimentaire, par exemple, qui maintiennent leurs intérêts à nos dépens.

On a envie d'ajouter devant ce puzzle international que tout est lié à tout, et vice versa, et que, la Bretagne, l'Ecosse, les Cornes, catalans, le pays Basque, l'Occitanie, etc... forment une ceinture, une sorte de tiers-monde européen se détachant des cerveaux étatiques.

L'attitude de chaque Breton dans la société façonnée par des lois où il n'est en rien concerné ni concerné, est décisive. Il ne lui reste plus qu'à abandonner le Système ou tout s'achète et tout se vend pour établir,

dans tous les domaines socio-culturels, des réseaux écologiques, et autogérés.

Le seul but des impérialismes, ces maîtres de l'argent et de la technologie, est de faire du profit, mais, au bout d'un moment les exploités veulent changer de rôle et des tensions (comme celles suscitées par le golfe d'Ormuz ou le Nicaragua) poussent le pouvoir à établir un nouvel ordre économique mondial, quel qu'en soit le prix. Les états, ces porte-paroles non-avoués de pouvoirs économiques, veulent entraîner nos nations dans leur plan de restructuration de l'exploitation internationale. Mais nous ne voulons pas de la galère de l'Etat français qui participe à la guerre économique mondiale au même titre que les autres pays capitalistes ; nous voulons être maîtres dans ce conflit, d'où l'urgence d'une Bretagne indépendante, c'est-à-dire autogestionnaire, libérale, écologique et non étatique. Une lutte de libération nationale est indissociable d'un tel projet social.

Nous ne voulons pas être dans le camp des pilliers. Notre liberté et neutralité dépendent de notre appropriation du pays et de la prise en charge des espaces sociaux ; c'est-à-dire l'autogestion, l'indépendance et un pied dans la type de société conviviale souhaitable en Bretagne.

Désobéir, aujourd'hui, ce serait ne plus être servile.

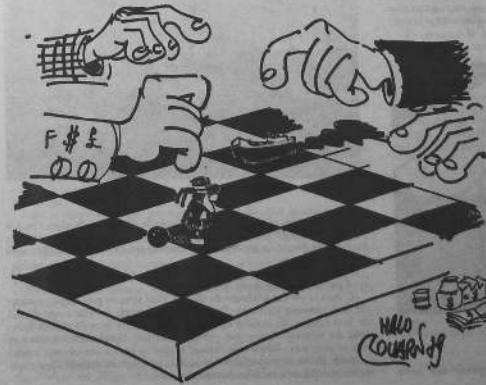
Patricia JARNIER

## Question

Pour que la Pologne de Fer n'embarque plus les mains d'argile, pour que les foules insurgées qui sortent des terrifiées ne laissent plus les places embarquées, pour que le monde ne soit plus partagé entre beaux et laids, bons et méchants, intelligents et ignorants, pour que dans le ciel les effraies ne remplacent plus les effraies, pour que notre monde devienne enfin au monde, pour que la révolution ne se transforme pas en contre-révolution et l'appel de libération en regret stérile, pour que la Bretagne ne devienne ni le Cambodge, ni le Chili, ni la Suisse, nous sommes partis vivre en dehors des états, en dehors de tout état, mais ceci n'est l'affaire de chacun dans le limite de ses possibilités et l'usage de sa réflexion, mais ceci exige la contribution active et totale de tout un peuple.

Voilà la situation internationale actuelle, la situation nationale est l'unique voie de libération des peuples ; mais qui dira comment éviter une prise de pouvoir de type stalinien ou à la Khmer Rouge ? Cette question se pose même à des gens comme nous, écologistes et autogestionnaires.

P. JARNIER



# LA PÊCHE AU THON A LA VOILE

Beau titre pour un film d'ethnologie, car la pêche au thon à la voile a partir des côtes de Bretagne, c'est, au temps de la mode rétro, un souvenir nostalgique d'hier ; mais ce peut-être aussi une aventure d'aujourd'hui, et pourquoi pas, une promesse pour demain.

## UN SOUVENIR D'HIER

Dans les années 30, 700 thoniers armés par 5000 marins pêchaient quelque 20 000 tonnes de thon germon entre les côtes du nord de l'Espagne et les côtes du sud de l'Irlande ; mais derrière ces chiffres ronds, c'est toute une vie foisonnante qui grouillait sur les côtes de la Bretagne sud, à Groix, à Erif, à Concarneau, mais aussi à l'Île d'Yeu, aux Sables-Olonne et à la Rochelle.  
La pêche au germon de l'Atlantique nord à bord des thoniers à voile a été inventée par les pêcheurs bretons au début du siècle et a connu son apogée à la veille de la seconde guerre mondiale.

## UNE EVOLUTION CONSTANTE

Ils ont tout mis au point, dans une recherche constante de l'amélioration et de la modernisation ; modernisation qui les a finalement tués avec le thonier à moteur.  
Ils ont construit le bateau, le fameux dundee, constamment amélioré par les charpentiers de marine ; sur ces derniers océans du grand large à la fin de la voile, ils ont labouré le Golfe de Gascogne et le proche atlantique.  
Ils ont porté au plus haut degré de perfection la pêche à la traîne avec les langons, ces grandes antennes qui permettent de filer plus d'une quarantaine de lignes ; au bout des lignes, des appâts artificiels, au début tiges d'ail, feuilles de maïs, crins de cheval, puis fibres synthétiques. Pendant l'hiver, on préparait minutieusement et patiemment les lignes, les hameçons avec leurs appâts en songeant aux prises futures.  
Ils ont appris à naviguer au large ; à Erif, au lendemain de la guerre 14-18 un instituteur bécoteux a peiné sur lui de leur donner une culture mathématique et cosmographique, et la science toute neuve des jeunes est venue harmonieusement s'intégrer à l'expérience des anciens qui naviguaient au flair.  
Sur leurs bateaux dont le pont était encombré de chevaux pour amarrer les précieux thons mis à sécher sous une bâche, ils ont installé des chambres froides puis des glaciers ; ils ont fait construire dans les ports des fabriques de glace. Les thons n'étaient plus des thons secs, et déjà toute une époque disparaissait, mais au moins on ne risquait plus de perdre sa pêche à cause de l'orage, du calme ou d'un vent contraire qui retardait le retour.



Pendant la saison, une activité perpétuelle s'emparait des ports

thoniers. D'abord l'armement ; l'équipage calfatait, nettoyait, passait l'enduit sur la carène ; les voiles, les langons, les lignes, tout était mis en place en une ou deux semaines ; les repas étaient pris ensemble dans un café du port et la communauté prenait déjà forme à terre autour du pâté, du bœuf par ballot, sa part du bénéfice, une fois payé le total des frais.  
Ensuite, on faisait les vivres : patates, lard, pain, huile, conserves, vin et tabac — et là aussi les cafés jouaient le rôle principal ; les patronnes des cafés s'occupaient des commandes comme elles s'occupaient pendant la saison de toutes les papeteries.  
C'est encore au café qu'on réglait, c'est-à-dire qu'on distribuait à chacun, billet par billet, sa part du bénéfice, une fois payé le total des frais.  
Les patronnes des cafés régentaient ainsi la vie de dizaines de bateaux, qui descendaient chez elles et pour lesquels elles servaient de secrétaires, de banquiers et d'hommes de confiance ; tout cela sans autre rétribution que le bénéfice qu'elles pouvaient retirer de la vente des vins et spiritueux qui coulaient à flot pour célébrer chaque épisode du court passage à terre ; avec de temps en temps, en prime, un beau thon. Au mois de juin, quand les thoniers étaient partis, les ports étaient vides mais au bout de quelques semaines apparaissaient les premières voiles et toute une population pressée sur les quais essayait de reconnaître ceux qui arrivaient et dont on était sans nouvelles depuis plusieurs semaines.  
Ensuite le mouvement de rotation des thoniers était continué : des bateaux qui rentrent avec leurs thons, des bateaux qui repartent au plus vite pour une nouvelle marée au milieu des embrassades et des au-revoir des familles rassemblées. On a perdu le minimum de temps, on a débarqué sa pêche, un à un les thons ont passé de main en main, chargés sur des canots ou sur des charrettes, puis tirés sur des camions. Ils ont été posés à l'usine après avoir été vendus aux enchères à la criée et les derniers ne sont pas encore sur la bascule que les premiers sont déjà coupés en tranches épaisses et partent sur les tapis roulants des conserveries, entre les files de femmes qui terminent là ce que les hommes avaient commencé dans leur travail quotidien sur l'océan.



On a refait les vivres, chargé une nouvelle cargaison de glace, on a à peine eu le temps de voir la femme et les enfants, et de nouveau la mer l'éclonde et pleine de promesses s'ouvre devant l'étrave tandis que déjà disparaît la terre.  
Qu'importe, si la mer est grande, la saison est courte, le poisson n'attend pas et c'est le poisson qui commande.  
C'était la vie des pêcheurs de thon, c'était tout de pais luron comme dit une chanson écrite par l'un d'eux. Conscients de leur originalité et de leur audace, ils avaient inventé un genre de vie dont ils étaient fiers ; tout un héritage, toute une culture maritime continuaient à vivre en eux et avec eux. Même s'ils étaient exploités par les conserveurs contre lesquels ils savaient parfois s'organiser, au large ils étaient libres, solitaires et solidaires sur leurs bateaux à voile.

## UNE AVENTURE D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, les derniers thoniers bretons qui pêchent le germon ne sont plus que quelques-uns ; ce sont de vieux bateaux à moteur qui terminent là difficilement leur carrière ; rien des fiers dundees préparés avec amour, léchés par le dernier coup de pinçeau.  
La pêche industrielle du thon tropical, dans laquelle les bateaux et les équipages français jouent un rôle de moins en moins important, est en train de resourcir tout.

## A LA POURSUITE D'UN REVE

Et pourtant nous avons fait revivre quelques jours cet été et l'été d'avant la pêche au thon à la voile. Enfants de la côte, mais marins d'occasion, avec un voilier d'environ onze mètres sur lequel nous avons travaillé tous les dimanches pendant des mois et des mois, nous sommes à notre tour partis à la recherche des thons qui vivaient encore dans notre souvenir.  
Nous avons entraîné dans cette aventure de vrais marins, des amoureux fous de la mer et de la voile, qui avaient traversé les océans et les mers, mais qui ignoraient tout de la pêche et des thons ; il y avait aussi, il y avait surtout un ancien de la pêche au thon à la voile.  
Il avait mis son sac à terre lorsque son beau bateau, incapable de concurrencer les thoniers à moteur au début des années cinquante, était allé s'échouer inutile et abandonné sur une vacance ; et depuis 25 ans, il n'avait plus pêché au thon, lui qui avait vécu pour le thon et par le thon.



Nous sommes à notre tour partis sur la mer, dans une longue course après les thons ; les premiers jours furent longs, les côtes avaient disparu, nous étions partis dans l'ouest-sud-est de Belle-Île, nous avions traversé la ligne sud-est, puis la ligne sud-est des cargos. La nuit nous avions vu s'élever dans les falots « et, le jour, la mer s'étendait autour de nous, monotone, infinie.  
Pour le vieux marin, le paysage était resté familier tandis que nous, nous interroguions sans cesse la carte et le compas. Nous faisions et refaisions le point : où étions-nous ? — à des centaines de milles des terres... Et voilà étaient les thons dans cette immense plate dont les eaux devenaient de plus en plus bleues au fur et à mesure que sous nos pieds plongeaient le talus continental ? Le vieux marin scrutait les eaux, surveillant le vol des oiseaux, humait le vent comme s'il avait voulu sentir les poissons.

## LE PREMIER THON

Oui, où étaient les thons ? Les lignes griffaient la mer, là-bas, plus loin que l'écluse du allage, et les heures passaient, immobiles, à peine déran-



gées par le train-train du quart à la barre ou des corvées de cuisine et de vaisselle.  
Tout à coup, une ligne, la première à tribord, se tend comme un arc ; c'est le premier, ou le premier thon qui déclenche la panique à bord !  
Comment tout faire à la fois ? Le hale le long du bord, préparer le bakreco, trouver le picot pour le tuer.  
Il faut accrocher le poisson, le monter à bord et ne pas le perdre, surtout ne pas le perdre, qu'il ne retombe pas dans la mer, qui tout à coup, pouvait encore plus grande et plus profonde autour du bateau, profonde à donner le vertige.  
Finalement le thon est là, sur le pont, tout bête d'être pêché, plus vert que bleu, avec son œil rond et sa bouche qui s'ouvre et se ferme.  
Après il faudra le tuer, le nettoyer, le laver dans la mer, attaché par le queue — et l'on croit encore qu'on va le perdre, il faudra l'amener sur les bois, le couvrir de la bâche qu'on a préparée et dont on relève les bords pour que le vent le fasse bien sécher.  
Puis il autres thons viendront s'aligner à ses côtés ; voilà, nous avons pêché le thon sur notre bateau à voile.

## UNE PROMESSE POUR L'AVENIR

En fait une idée nous animait dans notre course sur la mer à la recherche des thons. Il ne s'agissait pas seulement de faire revivre le passé, mais aussi de sillonner les routes d'un avenir différent de celui que nous promet la société industrielle.

## LA FIN DE LA PÊCHE AU THON BRETONNE

La pêche au thon à la voile est encore possible puisque nous l'avons pratiquée. Mais surtout les actuels derniers thoniers à moteur sont sans avenir, et pourtant les actuels poursuivront leur course sans fin à travers l'Atlantique nord de juin à octobre.

(Suite de la page 11)

Seule la voile pourrait faire revivre la pêche au thon dans les ports de la Bretagne, qui retrouveraient ainsi la vie qui s'est envolée, à Groix, comme à Etd; car voilà que le prix du pétrole n'arrête pas d'augmenter et l'on commence à compter : une tonne de gas-oil brûlée pour une tonne de thon déchargé, et bientôt plus, c'est trop ! et plus aucun bateau breton ne voudra armer pour la pêche au thon, tandis que le germon en rangs serrés continuera son préle inlassable dans l'océan tout proche.

Déjà les quelques bateaux qui l'on arme encore pour le thon sont des laissés pour compte de l'évolution rapide des dernières années, et il en disparaît quelques-uns chaque année, les derniers s'accrochent, mais derniers eux, on ne voit pas d'autres bateaux à moteur qui puissent prendre la relève.

De plus le germon se vend mal; il est concurrencé par le thon tropical qui ne le vaut pas cependant pas au point de vue de la qualité.

Depuis de nombreuses années, le germon est contingenté et, lors de plusieurs campagnes déjà, des bateaux qui réussissaient bien ont dû désarmer avant la fin de la saison parce que leurs cargaisons n'étaient plus acceptées par les conservateurs qui refusaient catégoriquement de dépasser les quotas fixés avant la saison.

Les conservateurs n'encouragent pas la pêche du germon, ils préfèrent acheter des albacors importés puisqu'aussi bien tout ça, c'est du thon, ils ont tout droit à l'appellation thon, et n'est-ce pas, tout le monde connaît le slogan de thon, c'est bon. Alors puisque le thon tropical c'est aussi du thon... En fait on oublie que c'est le germon qui a fait la réputation des conserves bretonnes.

Aujourd'hui, les conserveries en Bretagne importent du thon tropical congelé et tournent résolument le dos à la mer qui les a fait naître, mais cela ne pourra pas durer toujours. Aujourd'hui on importe du thon tropical pêché par les énormes sennes coréens ou japonais, et c'est vraiment un triste spectacle que celui de ces cargaisons anonymes que l'on déverse à la porte des conserveries; mais cela ne pourra pas durer car demain on importera directement les boîtes de thon en conserve fabriquées en Corée ou au Japon, à moins que ce ne soit en Afrique... et déjà d'ailleurs les conserves les plus malines commencent à déplacer leurs billes en installant leurs usines dans des pays lointains; au temps des multinationales, les capitaux n'ont pas de patrie.

**UN COMBAT BRETON**

La renouance de la pêche au thon à la voile est la seule solution à la crise bretonne de la pêche au thon.



Déjà des projets fleurissent, des initiatives cherchent à s'organiser, il y a des occasions à ne pas manquer si l'on veut revoir fleurir une activité autonome et qui redonnera la vie aux ports enfoncés de la Bretagne sud qui n'ont rien à attendre de la plaisance, activité colonialiste.

Les jeunes bretons avides d'horizons nouveaux ont une chance à saisir en renouant avec l'authentique culture maritime qui vit encore au cœur des vieux marins, mais il faut se dépêcher, bientôt la soufure ne sera plus possible car la génération des bateaux à moteur a laissé perdre le trésor inestimable que représente le legs des générations passées.

Le problème est technique. Quelle allure pourrait avoir aujourd'hui un thonier à voile, grâce aux techniques qui sont apparues au cours des dernières décennies, aussi bien dans le domaine du bateau que dans celui du gréement? On n'a plus construit de thoniers à voile depuis 1935, mais les conseils des anciens restent encore valables.

Le problème est humain. Comment redonner aux jeunes bretons d'aujourd'hui avides d'horizons marins cette formation et cette expérience que les anciens avaient acquises sur le tas et qui sont irremplaçables?

Le problème enfin est économique, qui réorganise une conserverie bretonne autonome capable de prendre en charge la promotion du germon face à la concurrence du thon tropical?

Il y a là un ensemble de problèmes qui sont en définitive des problèmes politiques et qui relèvent du combat Breton et il s'agit de tout autre chose que de rêver nostalgiquement des époques révolues car la voile peut aussi revivre au mains des technocrates et des hommes d'argent.

A. DANIEL



**PLOGOFF ET LE BARRAGE DE LÉMÉZEC**

"De l'eau pour la centrale nucléaire de Plogoff"

Contrairement aux propos tenus par Monsieur le Préfet du Finistère, par lettre du 20 Mai 1979, la nécessité du barrage de Lémézec est essentiellement pour l'alimentation en eau douce de la future centrale nucléaire de Plogoff, et non pour l'alimentation en eau potable des communes du Sud-Finistère et pour la plupart des communes de l'arrondissement de Châteaulin.

Dans un article paru dans Ouest-France, le 29 septembre 1979 : «Plogoff vu par E.D.F.», l'E.D.F. affirme que le syndicat mixte de l'Aulne a d'ores et déjà pris des dispositions (notamment la construction du barrage de Lémézec en Poullaouën et Scrignac) pour répondre au futur besoin d'eau douce industrielle de la centrale nucléaire de Plogoff. L'E.D.F. dit notamment :

«Tant durant sa construction qu'en fonctionnement normal, la centrale nécessitera des quantités phénoménales d'eau, plus de 8000 m3 par jour environ.

L'A.D.P.O.B.L.E. (association de défense des personnes opposées au barrage de Lémézec) et la population se demandent pourquoi la Préfecture et le syndicat mixte de l'Aulne ont caché jusqu'à ce jour une telle nécessité ?

Pourquoi n'ont-ils pas osé avouer tout de suite la réelle cause du projet de barrage de Lémézec ?

Nous sommes inquiets de voir comment nos responsables locaux ont cautionné un tel message.

Par ailleurs, VINGT ET UNE associations, à l'initiative de l'A.D.P.O.B.L.E., viennent d'envoyer une lettre au président du Conseil Général du Finistère, M. Louis ORVOEN, ainsi qu'aux quarante-sept conseillers généraux du dit Conseil Général, pour lui demander que soit inscrit à l'ordre du jour du conseil un débat sur le barrage projeté sur le cours supérieur de l'Aulne. Ce débat, qui implique une réflexion d'ensemble sur le difficile problème de la politique de l'eau dans le département, nous paraît indispensable avant que n'intervienne la décision définitive de réaliser l'ouvrage projeté. Un tel débat pourrait prendre en compte les données nouvelles sur le GASPILLAGE, les PERTES DANS LES RÉSEAUX, la NÉCESSAIRE DIFFÉRENCIATION DES SOLUTIONS, la PROMOTION DES ÉCONOMIES...

LES RÉCENTES ET GRAVES POLLUTIONS QUI VIENNENT D'AFFECTER L'AULNE SUPÉRIEUR seraient également à prendre en considération.



- Les organismes signataires :**
- Organismes agricoles : la F.D.S.E.A., le M.O.D.E.F., le C.D.J.A., le M.R.L.C., les Paysans-Travailleurs (Finistère).
  - Associations de pêche et de pisciculture : A.P.P. de Carhaix-Ploguarguer, A.P.P. de Châteaulin, A.P.P. de Châteaulin-du-fauc.
  - Associations écologiques et de défense : Union régionale bretonne de l'environnement (U.R.B.E.), la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), l'Association pour la protection des Salmonides en Bretagne (A.P.P.S.B.), l'Association de défense contre le barrage de Ty-Couron, Vrit bubes Menez Arre, le C.L.I.N. de Carhaix.
  - Associations de défense des consommateurs : La Vie Claire et l'Association Force Ouvrière des consommateurs du Finistère.

«En conclusion nous ne cachons pas notre inquiétude face à la politique actuelle de l'eau et de l'énergie et qui risque de nous conduire à la construction d'un ou de deux SURGENERATEURS ATOMIQUES à Brest, et à réaliser dans les Monts d'Arrée une gigantesque réserve (à partir de la cuvette de Brest) disposant l'eau à la Bretagne par des kilomètres et des kilomètres de tuyaux. Il n'y aurait plus, alors, besoin de se préoccuper de la dégradation de nos rivières... Quel progrès !

L'A.D.P.O.B.L.E. le 16 octobre 1979  
Lémézec - Izella 29246 Poullaouën

**LA VIOLENCE ET L'HISTOIRE**

L'histoire crée la violence, car les peuples se révoltent contre les pouvoirs qui les oppriment.  
Mais en libérant les peuples de leurs oppresseurs, la violence accouche à son tour de l'histoire.  
Doit-on alors renvoyer les deux violences dos à dos ?  
Il y aura toujours des suppôts de l'Ordre et des hommes de la Liberté.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT D'UN AN A COMBAT BRETON

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

PROFESSION : .....

Ci-joint ..... F par CCP - Mandat lettre - Chèque (50 F min.)

A renvoyer à : Combat Breton 4 Troncoffs, Langälan - 56160 Guiméné-sur-Scorff



# LA BRETAGNE INFORMATISÉE

Les projets de centrales nucléaires à Plogoff, au Pellerin et de centrale thermique au charbon à Cordemais-Chevrit ont été et sont encore l'occasion d'un débat sur les techniques de pointe. La télématique et l'informatique en général, largement implantées en Bretagne, constituent une autre technique de pointe. L'ordinateur, cet outil apparemment innocent, neutre, ce bon génie du quotidien, n'a-t-il pas les mains bâillonnées ? Le clavier informatisé nous prépare-t-il vraiment un monde sans odeur, ni couleur ? L'ordinateur serait-il, comme l'argent, un monsieur sans foi ni patrie ?

### L'électronique en Bretagne

La Bretagne profite d'une importante activité électronique de l'ouest régional par Rennes, Nantes, Brest, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Lorient, Morlaix, Vannes, etc. Ces villes ont été et sont encore l'occasion d'un débat sur les techniques de pointe. La télématique et l'informatique en général, largement implantées en Bretagne, constituent une autre technique de pointe. L'ordinateur, cet outil apparemment innocent, neutre, ce bon génie du quotidien, n'a-t-il pas les mains bâillonnées ? Le clavier informatisé nous prépare-t-il vraiment un monde sans odeur, ni couleur ? L'ordinateur serait-il, comme l'argent, un monsieur sans foi ni patrie ?

Le cycle en France des UREI, qui a été le modèle pour la construction de l'électronique, est un exemple de réussite en matière de développement industriel des secteurs électroniques français.

### Les mérites de la Télématique

Après la Télématique, l'Automatique électronique, qui est ce que c'est ? C'est une autre technique de pointe. La télématique et l'informatique en général, largement implantées en Bretagne, constituent une autre technique de pointe. L'ordinateur, cet outil apparemment innocent, neutre, ce bon génie du quotidien, n'a-t-il pas les mains bâillonnées ? Le clavier informatisé nous prépare-t-il vraiment un monde sans odeur, ni couleur ? L'ordinateur serait-il, comme l'argent, un monsieur sans foi ni patrie ?

FRANÇAIS, AMÉRICAINS, ALLEMANDS, JAPONAIS INVESTISSENT dans les industries qui utilisent le plus grand parc d'ordinateurs, dans le domaine de l'informatique. DANS LES INDUSTRIES DE L'INTELLIGENCE telles que la biologie, les industries traitant tous les domaines du savoir et de l'individu. Sur le plan mondial, l'Occident informatisé monopolise un savoir, facteur ultime de productivité et d'efficacité, dont le Tiers-Monde est privé.

L'INFORMATIQUE, par le biais de la télématique, transmet une puissance énergétique, transmet une puissance, mais une énergie vivante : elle TRANSMET DES INFORMATIONS, ET DONNE DU POUVOIR.

Mais tout n'est pas gagné pour l'Etat français, qui se voit menacer par la concurrence américaine. Les USA possèdent le plus grand parc d'ordinateurs et exerce une hégémonie en matière de banques de données, ces bases de données informatiques, véritable mémoire collective.

### Une société sous contrôle

Amis, dans un pays informatisé, LES HOMMES SONT SANS LETTE, aveuglés aux programmes d'une machine, et d'une machine étranger : les hommes ne sont plus eux-mêmes, plus rien dire sans elle. L'informaticien crée une vie d'outil collectif, il est habillé par le langage, cette énergie destructrice qui demande un contrôle.

### Les contraintes du Capitalisme

Dans le domaine de l'informatique, la Bretagne est en avance. Mais pourquoi l'Occident industrialisé ne peut-il être informatisé ? Les capitalistes ont toujours voulu, c'est-à-dire toujours, les recherches scientifiques et technologiques afin d'accroître leur taux de profit par lequel et pour lequel ils ont investi leur argent.

### Le rôle de l'ordinateur

André LORANT, actuel ministre de l'Industrie, nous est apparu que il faut organiser le monde par un effort sans précédent d'investissement et de recherche, sans que ce soit le rôle de l'Etat. Le monde ne fait pas et qu'on ne pourra donc pas le faire sans l'ordinateur à l'échelle du projet. (Le Monde 22 septembre 1979, page 10)

Dans cette situation, les capitalistes exigent. LES GÉNÉRALIS

un autre savoir et une autre pratique, ceux des banques de données américaines et japonaises. IBM n'est pas seulement le premier constructeur de machines ; elle veut contrôler les savoirs qui transmettent le trafic international des données informatiques. Les télécommunications, domaine critique par excellence, vont devoir négocier avec le traité prof. Cependant, la généralisation de l'informatique passe par une complète prise en compte de l'industrie de l'informatique. LA GRISE PUBLIQUE s'AVENTURE CHEZ IBM.

Informaticien et libéral et le débat qui a souligné le plus de passion (1). La télématique et la télématique passe par une complète prise en compte de l'industrie de l'informatique, permettant aux industriels, aux commerçants, aux hommes de main de toutes les armées de la planète d'avoir à disposition, sans se déplacer à l'aide de leur propre électronique et de leur écran, de faire sentir les marchandises, influent sur le mouvement des capitaux et contrôlent les hommes.

Dans un excellent article de Louis LORANT sur les enjeux éthiques de l'informatique, il est question d'une législation européenne de protection et de contrôle de citoyens sur l'usage. Quand on sait que ces fiches sont rédigées et classées par ordinateur, c'est-à-dire de normaliser et automatiquement des enfants, ou de contrôler, de contrôler l'individu en fonction de son passé... on se demande si, une fois de plus, une législation européenne ne sera pas élaborée pour protéger les citoyens face à cette machine.

### M.C.

Continuons à lire... LES HÉRITÉS DU TOTALITARISME SONT DISTRIBUÉS AU BUREAU. Et ce qui se passe se change par l'ordinateur. L'outil informatique n'apporte pas une nouvelle expérimentation sociale globale et ne modifie pas les rapports sociaux qui sont des rapports de classe. La société informatisée est une société qui se fait sans nous, une société au travail et libéré, jouissant et besoin, production et consommation seront ceux qui nous apprennent ce qui se passe.

Une Bretagne autonome est une Bretagne qui doit se démarquer des techniques de pointe IMPORTÉES PAR LE CAPITALISME et se libérer de cette occupation territoriale par une autre que étrangère. Une Bretagne autonome doit demander les implications de l'informatique et bien implémenter son rôle, au sein de la société, et lutter contre les dangers des centrales nucléaires. LES CHOIX TECHNOLOGIQUES SONT DES CHOIX POLITIQUES ; NICLAIRE, INFORMATIQUE, MEME COMBAT. L'informatique est un facteur de dépendance et d'attribution plus grande encore à la logique productiviste. L'informatique, elle, est le renforcement de la société civile et le renforcement des institutions françaises.

### Patrie JAISNIER

Il n'existe en France une commission des libertés et de l'indépendance. Mais Simon, avant premier ministre de la Cour de Justice de l'Etat, a été nommé ministre de cette commission (1). \* LE MONDE DIPLOMATIQUE, mai 1979, p. 8.

# LE PELLERIN

Pour mettre en chantier une centrale nucléaire prétendument productrice d'électricité, il faut d'abord de l'électricité ; c'est-à-dire qu'il faut construire une nouvelle ligne. Seulement au Pellerin, l'ensemble de la population y est opposé, et en particulier les agriculteurs, chez qui doivent être installés les nouveaux pylônes. Alors EDF provoque sans cesse des coupures sur les communes du Pellerin et de Cheix situées au bout de la ligne actuelle, et prétend ensuite que le réseau actuel est insuffisant en leur absence, éteignant des arbres pour voir les réactions.

En réalité, en raison de l'accroissement de la population des deux communes, le réseau a demandé seulement à être agrandi, mais il est demandé par la section des cables prévue dans le programme de mise en route de la centrale. Quoiqu'il en soit, on peut faire confiance aux opposants à la centrale qui ont montré à maintes reprises leur capacité de résistance et leur détermination. Il faudra toutefois se tenir prêts à leur prêter main forte le cas échéant.



# Ah ! ben mon colon !

Une des dernières de Giacard à la télévision allemande : « Les pays d'Afrique noire sont parmi les 24 plus pauvres du monde »... c'est vrai, ça, ça dirait le frère Denis, mais pourquoi donc, Monsieur le Président ?

Reprise de la citation de la population y vit uniquement de l'aide française ; mais l'idée que la France y recherche des avantages économiques est à la fois injurieuse et stupide.

Ah mais... on est poilé comme quand même... Notre cher frère cher à ce qu'il paraît, notre cher président, n'a jamais entendu parler du colonialisme et de la traite des Nègres, ni de la société française que son père possédait en Colombie, société responsable du meurtre du père de Bokassa.

# Limitation du droit de grève confirmé dans les Services Publics

Suite au projet de loi tendant à supprimer le droit de grève à l'ORTF, voté par le Parlement, le Parti Socialiste avait déposé un recours devant le Conseil Constitutionnel. Lorsque la réponse est arrivée, le groupe RPR, comme celui du PS, se sont félicités des modifications apportées. Le décret d'application est paru au Journal Officiel, et il stipule notamment : « Si. Société nationale de télévision ».

Art. 4 — Pour assurer, en cas de cessation concertée du travail, la continuité des missions de service public définies à l'article 3, peuvent être requis des agents permanents ou non, dont dépend le fonctionnement des installations énumérées ci-dessous : La ligne finale de diffusion et le studio qui lui est associé ; Les équipements d'enregistrement et de lecture ; Les équipements de communication et de transmission permettant la liaison de ces installations entre elles ainsi qu'avec les installations des autres organismes.

Art. 9 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 10 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 11 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 12 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 13 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 14 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 15 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 16 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 17 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 18 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 19 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 20 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.

Art. 21 — Afin d'assurer la sécurité et le maintien en état de marche des installations mentionnées ci-dessus, les présidents de l'établissement public de diffusion et des sociétés nationales de programmes peuvent requérir les agents dont dépend le fonctionnement des services de maintenance et d'entretien, dans la limite des effectifs nécessaires aux activités de démarrage et de maintenance et d'entretien.



### GREVE DE GRATUITÉ AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Aux Chantiers de l'Atlantique, les ouvriers sont seulement remboursés de 50 % de leurs frais pour se rendre à l'usine, pendant que leurs camarades de la SNIA par exemple bénéficient du transport gratuit. Dans la période actuelle, avec les journées de chômage partiel, on comprend aisément leur souci de se débarrasser de cette dépense qui vient grever des budgets amoindris. C'est dans ce contexte qu'ils ont donc décidé de ne plus payer les autobus qu'un jour sur deux.

Habituellement ce type de grève est utilisé par les chauffeurs des cars pour faire céder leurs patrons, ou bien par des usagers non solvables, comme les chômeurs. On doit donc réfléchir au problème qui se pose, en l'abandonnant par un autre côté.

Il ne faut en effet pas se laisser à la gratuité, ça n'existe pas : la grève de gratuité, c'est un moyen de lutte. Dans le cas présent, si les ouvriers obtiennent le dédommagement de leur transport, la direction des chantiers va probablement mettre rapidement en place son propre système de ramassage, comme cela s'est produit à la SNIA qui loue des cars ; si elle ne le fait pas, elle récupérera de toute façon, d'une manière ou d'une autre les frais engagés, par une non-augmentation des salaires par exemple.

L'aspect positif de cette lutte ne réside donc pas dans la gratuité elle-même. Bien sûr, ceux qui vont travailler en voiture vont se trouver pénalisés car il faudra payer les transports sur le budget général de l'entreprise, et cela les incitera peut-être à user plus modérément de leur moyen de transport polluant et encombrant, mais ceux qui vont en vélo seront pénalisés de la même façon. D'un autre côté, la lutte crée une habitude de désobéissance civique. A quand le refus de payer les impôts ? Les piéages aux entrées privées ? Espérons que cette fois les organisations syndicales ne profiteront pas de ces assemblées générales pour briser le mouvement, comme pour le piéage du pont de St-Nazaire. Espérons aussi que l'assemblée sera reprise ailleurs, y compris par l'ensemble des usagers des transports en commun, ce qui obligerait les pouvoirs publics à revoir leur politique en la matière. Ce n'est pas un hasard si les transports routiers sont si bon marché : les transporteurs ne paient pas l'entretien des routes. Cela permettrait de sauver le réseau ferroviaire breton entre autres, et diminuerait considérablement la pollution.

M. CLODIC



### CHENARD, ÉLÉMENT DE CHOMAGE

Notre Tarjain-Balaërd, le Député-Maire de NANTES, Alain CHENARD, s'il n'a pas réussi dans l'importation de travail en provenance des U.S.A. à bien remplir sa tâche d'exportateur d'emplois vers la FRANCE, précisément en direction des Deux-Sèvres.

En effet ce petit génie de la politique locale réunit tous les risques municipaux assurés auprès d'Agents d'Assurances NANTAIS les quels, pour certains, avaient créé tout spécialement des emplois, sous les précédentes municipalités, pour assumer une bonne gestion de ces risques.

La grande bénéficiaire de l'affaire serait une Mutuelle rebelleuse Niorstaise dont les mauvais langages affirment que sa direction serait socialiste tout comme le camarade Alain.

Mensonge très certain.

Or dans cette affaire il ne s'agit même pas d'un facteur qualité-prix, car aucun appel d'offres n'a été fait auprès d'autres assureurs locaux.

Ainsi, peut-être, du chômage en perspective pour quelques employés travaillant dans les cabinets d'assurances concernés. C'est ce que notre liquidateur municipal d'emplois doit appeler à vivre et travailler au Pays.

Le Syndicat C.G.T. des Assurances de

NANTES a pris une position très ferme et nous a adressé copie de sa correspondance à l'heureux élu.

Quant aux Agents d'Assurances de NANTES qui perdent la gestion des contrats c'est avec plus de satisfaction encore qu'ils vont régler à leur Député-Maire Businessman, Patentes et Taxes Professionnelles.

A travers ce fait, constatons, Bretons, que vous êtes encore cocus et que vous continuerez à l'être tant que vous élirez des Jacobins même socialistes.

Les problèmes économiques de la Bretagne doivent être pris en charge et rester entre les mains des vrais Bretons. Il faut en finir avec le colonialisme politique et économique Français.

Des CHENARD, des MARCELLIN, des BOURGES, des GUICHARD, des GUERMEUR et autres compères notables de droite ou de gauche ne sont que des braudeurs du Pays.

Ainsi Camarades et Compatriotes Bretons et peu importe vos opinions, cessez de voter à chaque fois pour PARIS. L'abstention est politique. Enfin, vraiment, êtes-vous concernés par la France ?

A.L.S.

de votre récente décision. D'autre part, vous ne pouvez invoquer l'élément qualité-prix de la Mutuelle niorstaise car vous n'avez fait aucun appel d'offres auprès des Assureurs Nantais.

Dans cette affaire, Monsieur le Député-Maire, j'ose affirmer que vous risquez d'être un facteur de chômage en exportant du travail dans les Deux-Sèvres, pour en voir supprimer dans votre propre Ville.

Mon grand regret, je suis donc contraint d'informer tout le personnel nantais des Assurances, syndiqué ou non, de votre façon d'agir. Espérant des précisions de votre part.

Recevez, Monsieur le Député-Maire, mes salutations distinguées.

Alain LE SCORNET  
Secrétaire du Syndicat  
CGT - Assurances

### Bouchardeau 1ère en Bretagne

Comme toute organisation hexagonale le P.S.U. - BRETAGNE a initié son parti à venir lui prêter son obédience à RENNES le 14 octobre 1973. Mme BOUCHARDEAU, imitant en cela Michel Rocard, pense que la défense des populations exploitées passe par une participation au simple des revendications. Peut-être souhaite-t-elle lire au conseil national du P.S.U. La promesse a été apportée qu'il s'agit de l'existence d'un lieu tremblant.

Mais qu'elle pense pouvoir faire continuer au mouvement social (le bougeant ?), femmes, syndicats, défense de cadres de vie pour un change-

ment politique prouve bien, si besoin était, que son horizon s'étire bien à la politique française. Si le mouvement social breton perd en charge chez lui ces problèmes, il est évident que ses revendications dépassent très largement le cadre de l'inter-séctoriel. Il passe aux limites globales.

Notre ne comprendrons jamais comment des militants aussi sincères et désintéressés que ceux du P.S.U. - BRETAGNE peuvent encore supposer un seul instant pour participer à la libération du peuple breton à l'intrusion de ce groupuscule français.

Par ROUZIC

### A la cour d'appel de Rennes

Une nouvelle trouvaille contre des fermiers en place depuis plus de dix ans : LA DÉCHÉANCE DU DROIT DE PREEMPTION.

Les époux LE MOUËL (parents et enfants) exploitent à Bodero en SEGLIEN depuis 1968 sur 47 ha, une ferme bien remembered ; abandonnée aux genêts à l'époque du remembrement en 1963, ils l'ont défrichée et mise en valeur.

Après bien des ventelles, les propriétaires la mettent en vente. Les époux LE MOUËL font valoir leur droit de préemption mais contestent le prix de vente. Le 29 juillet 1977 la Cour de RENNES prononce un jugement en leur faveur sur le prix de la terre et les conditions de la préemption.

Dans les trois mois, ils doivent verser un acompte au notaire de 150 000 FF soit donc au plus tard pour le 3 novembre 1977. Pour des raisons tout à fait indépendantes de leur volonté cet acompte ne parvient au notaire que le 10 novembre.

Un autre precepteur (M. HAMON, de LIMERZEL - KERVIDAS) assigne contre les époux LE MOUËL, pour ce petit retard. Il prend au Tribunal paritaire de Pontivy.

Il fait alors appel de cette décision à RENNES. RENNES réforme le jugement de Pontivy. Les époux LE MOUËL sont débus de leurs droits de préemption.

Il ne partent pas pour les raisons suivantes : 1 - Le notaire responsable sera assigné pour abus de confiance.

2 - Le pourvoi en Cassation est demandé. Les agriculturalistes connaissant la famille LE MOUËL sont outrés de cette décision.

Ils se battent à leur côté pour les maintenir à Bodero. Nous reviendrons sur le détail de cette affaire dans le prochain numéro afin que la vérité éclate et que les responsables soient dénoncés.

Comme nous avons l'habitude de le faire, votre obligé, en toute liberté.

Edouard MORVAN

### L'Etat d'Israël contre la participation des Bretons aux Jeux Olympiques

Il a été question le mois dernier de la participation des Palestiniens aux Jeux Olympiques de Moscou.

Le porte-parole du Comité Olympique israélien a déclaré à ce propos : « nous sommes contre la participation du mouvement olympique (tu parles, Charles !) qui ouvrirait la voie à la participation de Basques et de Sahraouis et autres prétendus mouvements de libérations (suivez mon regard) Voici donc l'état d'Israël dans le même bateau que le Maroc et l'Espagne. Triste fin pour ceux qui eux aussi prétendaient libérer le peuple juif !

Finalement tous les états finissent de la même façon, et nous les verrons tous défilier raides et solennels derrière leurs drapeaux sur la contrée du stade olympique de Moscou, devant un peuple prétendu libéré lui aussi.

Boycott des jeux olympiques palestiniens par les états !

Rappelez-vous le poing levé des athlètes noirs à Mexico !

A quand les futurs jeux olympiques des nations sans état ?

E. ALADIN

### Un témoignage : quelle solidarité !

Il n'est pas dans nos habitudes de débattre publiquement avec des militants qui ont subi, avec nous, la répression de l'état colonialiste français, mais la publication de la lettre de Jean Le Goffec, paru dans le Feuille Breton d'octobre 1979, a provoqué chez nous indignation, étonnement et surtout mepeps emersi sur auteur.

« Nous sommes 7 d'accord » écrit L.G. D'après nos informations provenant de Fleury-Mérogis, de Trémes et de Melun, aucun autre prisonnier politique breton n'a donné son accord et encore moins sa signature pour une telle lettre. Également à notre connaissance, le fait que 3 détenus de Fleury ont déjà apporté une réponse publique à cette lettre dans laquelle ils expriment leur total désaccord avec les termes utilisés par L.G. Ceux-ci utilisent dans cette expression : « Nous sommes 7 d'accord » le même procédé qu'à répétition injustement à nos collègues du groupe de l'Élaboration du Manifeste des Nationalistes Révolutionnaires, Emplois et de l'utilisation de signatures sous-jurées et forçées.

Avant de démentir qu'il ne soit, L.G. employé des jugements de valeur du type : « bande de fous », tellement primaires qu'ils peuvent se retourner contre son auteur. Non seulement par nos actes prophètes, il nous annonce sans et larmes en Bretagne. Nous lui qui seront, ou s'en doute bien, un des arguments utilisés par la police politique française pour justifier ses prochains coups de fil et en

Nous ne nous sentons en aucune manière visés par le qualificatif de « Nationalistes primaires » employé par L.G., mais il nous semble qu'il parait mal venu pour donner des leçons de progression à qui que ce soit. Ce n'est un secret pour personne qu'il entretient des relations depuis de nombreuses années avec les éléments les plus exagérés du Mouvement Breton, à savoir Yann Fouéré et Yann Goulet.

Quant à la prétendue commission du FLB avec les anciens « factos », nous ne pouvons que nous poser la question suivante : trait-il plus loin à la C.S.F., qui dans ses conclusions, a été obligé d'admettre que le mythe des anciens nationalistes bretons collaborateurs ne tenait pas ?

En ce qui concerne le « Manifeste », nous peignons témoignage que l'ensemble des détenus de l'époque (notamment 78) a participé de près ou de loin à la mise au point du Manifeste. De même, c'est après un vote à l'unanimité que ce texte a été diffusé, porteur des signatures de tous les détenus. Si L.G., dans un souci constant de servir le plus vite de prison, nous aujourd'hui sa participation à ce Manifeste « tout ce qu'il y a de plus réactionnaire », nous considérons sa façon de traiter ces événements comme très anglophone. Petit détail : la participation à la rédaction du « Manifeste » a été un critère important de sélection, même par l'accusation lors du dernier procès. Inquié par les prophètes, L.G. voit dans ce Manifeste un appel à la lutte armée. Prendrait-il ses devoirs pour des réalités ? Nous pouvons préciser que le Manifeste n'est qu'un texte politique définissant notre combat pour une Bretagne libre et socialiste par l'antagonisme généralisé, que des militants de FLB mais aussi d'autres n'y appartenant pas, ont participé à sa rédaction. Aussi nous nous demandons surtout où L.G. a-t-il été égaré et appelé à la lutte armée.

Il nous semble évident que les témoignages nombreux, au cours du procès, de représentants d'organisations de masse (partis politiques, syndicats, organisations culturelles, scolaires) démentent, à qui veut bien l'entendre, que nous sommes effectivement composés de la population.

Enfin, L.G. a fait preuve d'une telle solidarité devant le P.J. qu'il a dénoncé les deux plus jeunes membres de ce procès.

Si FLB est restée à utiliser de tels « témoignages », c'est que, vraiment, la paranoïa anti-FLB est devenue insupportable. Et nous nous expliquons par la suite. Des ex-prisonniers politiques bretons.

FURET Alan  
LE COADIC Erwan et Ronan  
LOISELLA MIMOT  
JAM SALOMON  
Bernard LE FOREST  
Guy STEPHAN  
Mikael SALOMON

Je désire m'abonner à votre journal. Je suis en effet satisfait de son contenu jusqu'à présent et j'espère qu'il aura longue vie... tel qu'il est conçu actuellement. Seulement il faut un gros effort de bénévolat en particulier en ce qui concerne sa diffusion dans le public. Je me demande si cet effort est fourni réellement.

Je vous demande de m'envoyer 3 exemplaires de Combat Breton, (en plus de mon abonnement) 3 pour commencer. J'essaierai d'en vendre plus par la suite, quand je serai davantage organisée. Continuez de diffuser les actions des détenus bretons. En espérant que le journal vive le plus long temps possible.

G.F. - Angers

C'est en revenant en permission dans mon pays, que j'ai découvert « COMBAT BRETON ». Bien que n'étant pas détenu politique, depuis bientôt six ans que je suis en prison, j'ai pris conscience que j'étais breton, chose qui jusque là ne m'avait pas beaucoup préoccupé bien que j'aie été obligé de quitter la Bretagne en 52 pour trouver du travail à Paris.

C'est donc avec joie que je m'abonne à COMBAT BRETON.

En espérant que le journal de St-Malo ou l'états en ferme il y a quelques jours. Dégagement va gwelet! soujou

A.V. - Murat

Front occitan  
43110 Aurec

le 13/10/79

Bonjour,

Bien reçu votre journal « Combat Breton » est très bien reçu.

Nous nous faisons parvenir la collection complète de Front occitan, pourriez-vous nous faire parvenir cela de Combat Breton ? Bonne chance et en toute amitié occitane.

Page 17

Page 17

# AUTONOMES

Face à l'Etat capitaliste «libéral avancé», les oppositions (les vraies ! pas celles qui, institutionnalisées, sont récupérées par un pouvoir que d'ailleurs elles conviennent) se font de plus en plus nombreuses. Beaucoup d'entre elles ont des analyses ou des projets convergents ; mais souvent elles s'ignorent ; c'est regrettable.

Nous donnons ici la parole à des représentants du groupe autonome et communiste libertaire, et au comité de soutien face à la répression qui s'est créé à la suite des arrestations de juin dernier.

## DEMOCRATIE DIRECTE

L'Etat est un amalgame ordonné de services, de représentants, à la disposition de son Peuple. Ces services sont toutes les Institutions (Ecole, Armée, Justice...). Les représentants qui dirigent, sont le Gouvernement (Démocrate, Dictatorial, etc...). Quelles sont les limites de l'Etat, qui peut les fixer ? Ce problème insoluble démontre que le Peuple perçoit l'Etat comme quelque chose d'abstrait, peu clair et au-dessus de tout. Il existe bien une déification de l'Etat, nous pouvons donc parler Chefs et ses Croquants (le Peuple) ... Le danger existe plus que jamais avec cet Etat incontrôlable. Ce n'est pas le Peuple qui dépend de l'Etat, mais l'Etat qui dépend du Peuple. A travers ce flou, tout est possible pour les Intermédiaires. Ce sont eux qui dirigent au nom du bien-être de l'Etat. Le Gouvernement est donc libre de diriger le pays comme bon lui semble. Et celui-ci se compose depuis 1789 d'une classe : la Grande Bourgeoisie. Celle-ci sert les intérêts économiques par le truchement de tout le soi-disant Gouvernement. Démocratique qui emprisonne, tue, anéantit par sa violence le terrorisme d'Etat. Tous les faits et gestes du Gouvernement réalisent les intérêts économiques, détenus par la Grande Bourgeoisie : les capitalistes.

guerre, abrutissement. L'Homme en tant que bête rentable, éclairage... Mais cette Crise économique implique une crise morale. Celle-ci nous vient depuis quelques années, depuis fin 1978. Elle devient ouverte donc violente (Cherbourg, Caen, Saint-Nazaire), à Paris : Le 23 mars, Saint-Lazare, et bien d'autres ; etc... Face à cette contestation, l'Etat découvre son visage : autoritaire (ex : imposition du Saint-Lazare) et répressif (12 années de prison pour un camarade du Nucléaire) et répressif quelques vitrines brisées, condamnation des innocents du 23 mars et 1er mai ; tout cela pour dissuader la population.

Syndicats et Partis, intégrés dans les structures étatiques, dont le contenu révolutionnaire a disparu, donc au service de l'Etat, ont fait frayer l'état de contestation et de violence. Ils dérivent et canalisent toute cette colère, pour la semaine de 35 heures ! Ils évitent une véritable remise en cause du Système.

Le Gouvernement, pour endiguer ce flot, porte atteinte aux quelques libertés : droit de manifester remis en cause ; droit d'acte politique supprimé en pratique (Klaus Croissant, Golar Winter, les Basques, etc...), droit d'attachage politique supprimé avec l'assentiment des Députés, développement du fichage (social, scolaire), etc.

L'ETAT REPRIME ET NOUS AGRESSE : la façade libérale de tout pays démocratique s'effondre.

Nous ne pouvons rester indifférents envers cette agression. Tout se situe dans le cadre de la lutte des Classes. Il faut choisir ; se laisser forcer ou résister. Il ne peut exister de compromis. Nous avons adopté via réactions. Notre acte est donc une révolte justifiée, mais nous associons à cette dernière un projet, une ligne politique. A cette agression de l'Etat, nous répondons par une révolte, suivie d'une politique.

Notre idéal est clair : un monde sans Etat, sans Gouvernement donc sans force de répression (Armée), de production ; une autogestion qui ne sera plus un mot mais une réalité : une société autogestionnaire et égale, avec un système de Fédérations, et d'élus à tout moment révocables, ne détenant aucun pouvoir de décision, dont seul le rôle est de transmettre toutes les décisions au sein du peuple. Un monde sans frontière, où l'identité régionale ne sera plus bafouée, où l'égalité entre Femmes et Hommes deviendra réalité, etc... Le Peuple sera enfin maître de lui-même et non plus dirigé : « Ni Dieu, ni Maître ». Tout ceci n'est qu'une orientation politique, nous n'avons et ne voulons pas un programme précis car ce serait déjà diriger le Peuple. Nous ne voulons pas d'une Révolution qui se termine par une prise de pouvoir, par des dirigeants moins révolutionnaires, soi-disant avant-gardistes.

VIVE LA REVOLUTION SOCIALE : DEMOCRATIE DIRECTE.

Notre Idéal politique étant défini, donc notre refus de cette Société également, les motivations pour lesquelles nous sommes attachés à une rue située dans un quartier réservé à une classe d'exploiteurs et défendu farouchement par ces derniers (carré des loyers, de la vie commerciale, milieu...) deviennent évidentes.

Notre violence est une révolte de l'Etat, une affirmation (projet politique).

Nous refusons de nous intégrer dans les structures de cette démocratie puante, afin de nous expliquer et révolutionner le monde. Nous ne rentrons pas dans le jeu d'élection de Marionnettes. Nous rejetons un compromis avec la bourgeoisie et les capitalistes, car l'accepter signifierait déjà que nous acceptons globalement les structures étatiques. La Liberté ne se revendiquant pas, la Révolution ne se revendiquant pas, nous ne pouvons honnêtement mendier aux Institutions et aux dirigeants. Notre idéal étant radical, nos gestes le sont aussi. Nos paroles étant violentes, nos gestes le sont aussi. Nous accomplissons la Révolution dans notre tête et dans nos vies quotidiennes. Mais cette violence est réfléchie et responsable ; nous visons uniquement les classes exploitatrices de l'Etat ; forcément bourgeois, dont magasins de luxe et boutiques de firmes nationales et internationales.

Nous ne nous illusionnons pas sur cette justice répressive, institution d'un Etat autoritaire durant cette période de radicalisation des luttes et sommes convaincus des pains encourus.

Nous actions communistes libertaires ou autonomes nous le resterons quel que soit le résultat de notre Procs.

Un des inscrites

## Halte à la répression !

Le 7 juin 1979, cinq personnes étaient emprisonnées, accusées d'avoir endommagé des boutiques et deux voitures dans la Rue de Pasy. (1)

Une des tâches du Comité de Soutien est de promouvoir la solidarité la plus large autour des inscrites.

Une autre tâche est de réaffirmer aux côtés des inscrites que leur acte est une tentative de réponse politique, à une politique du Gouvernement.

Ce Pouvoir s'est en effet fait une spécialité de réduire à des débits de «Droit Commun» toutes les formes de contestation ne passant pas par les voies légales et institutionnelles (Parlement, Syndicats, Partis...)

En effet, depuis Mai 68, toute une série de mouvements sociaux ne se reconnaît plus sous ces formes légales :

- \* Soldats en lutte
- \* Immigrés
- \* Mouvements étudiants
- \* Autonomistes régionaux
- \* Ecologistes
- \* Anti-nucléaires, etc...

Le Pouvoir a tenté de les étouffer de plus en plus violemment, en se servant de son arsenal juridique, de ses flics, de son armée, de son appareil judiciaire et psychiatrique.

La violence de ces mouvements vient en réponse à la violence de l'Etat, et c'est comme réponse politique qu'il faut considérer les actes des militants emprisonnés. Des Cordes du F.N.L.C. aux inscrites du 23 Mars, des militants bretons du F.L.B. aux emprisonnés du 1er Mai, des dizaines de militants politiques sont actuellement sous les verrous pour des motifs de «Droit Commun».

En défendant les cinq de la Rue de Pasy en tant que militants politiques, le Comité de Soutien s'engage par là-même contre cette politique du Pouvoir visant à étouffer toute expression ne relevant pas des formes pacifiques et légales :

- \* Occupations d'usines
- \* Séquestrations de patrons
- \* Grèves et manifestations dans l'Armée
- \* Auto-réductions d'impôts
- \* Transports gratuits, etc...

Le Comité de Soutien appelle à rejoindre les Comités déjà existants, afin de :

- \* Combattre les tentatives d'isolement par psychiatrie
- \* Démocriser la répression policière et judiciaire
- \* Lutter contre la montée de la violence du Pouvoir sous ses formes les plus visibles (présence policière, expulsions, matraquages) ou les plus insidieuses (hijacks, vie chère, licenciements massifs, etc...)
- \* et afin d'exiger la libération immédiate des emprisonnés.

## POUR LA RENCONTRE DES LUTTES

Un jour avant l'ouverture officielle du scrutin des élections européennes, nous jeunes autonomes et communistes libertaires, sommes allés voter dans le quartier de la rue de Pasy, citadelle cynique du box et de l'argent, résidence des capitalistes, des technocrates et des juges. Les guises de bulletin, comme expression de notre choix, les bougreons du XVème nous ont reçu que notre colère incendiaire et nos paroles de désespoir. « Vous qui auriez voulu être gratuits, nous n'avons pu utiliser la gentillesse. Une réponse symbolique au terrorisme d'Etat, un soutien aux militants incarner ».

Chaque jour avant notre jugement en correctionnelle, nous ne revendons pas sur nos motivations qui ont été maintes fois développées et précisées lors des actions du mouvement autonome. Nul besoin d'échouer dans l'incertitude théorique, même s'il existe des divergences de surface ; chacun sait ce qu'il doit faire, que cela vienne du cœur ou de la raison. Militants et sympathisants savent quelle étape nous voulons créer, étape active - déjà que leur incompréhension ne ramolisse pas inégalement et amoindrisse l'engagement.

Nous ne revendons pas sur l'action accomplie qui s'inscrivait dans une orientation comportant trop d'incertitude et de risque inutile pour être poursuivie. Au moins exprimerons-nous par cela y avons mis un terme qui se faisait passivement attendre depuis l'après-midi du 23 Mars.

Nous ne revendons pas sur l'interférence du C.I.M. qui tenta de nous récupérer au nom de sa mythique révolution prolétarienne.

Nous ne revendons pas sur l'attitude des médias, radio et presse-droit Libé, qui se sont faits l'écho de la plus stupide propagande réactionnaire dans la relation des faits et les commentaires insultants.

Nous ne revendons pas sur la petite gauche intellectuelle, internationaliste parce qu'elle a du mal à s'accommoder de l'hexagone, sur les camarades liés souvent joints de leurs propres illusions, manipulés comme nous aurons pu l'être, rarement immunités contre les pressions de délation et l'assommoirisme, comme nous l'avons été à certains moments.

Sur tout cela et bien d'autres choses qui nous lézèrent, nous ne revendons pas. Chaque chose en son temps.

Le Comité de soutien face à la répression  
C/O la ligue des droits de l'Homme  
Maison des Associations 4, place du Gal  
Leduc - 92700 COLOMBES

(1) Elles viennent de passer en jugement en correctionnelle avec les peines suivantes :  
Mère Labaty et Fabrice Léranger : 4 ans dont 3 ferme  
Mathias Léranger : 4 ans dont 2 ferme  
Michel Linauros : 3 ans dont 22 mois ferme

a permis, à travers l'incarcération, de constater l'aspect imparfait, presque dérisoire, du militantisme, notamment lorsqu'il s'agit d'apporter un soutien aux dévotions politiques. Nous ne sommes pas les seuls à le contester avec appréhension : autonomes, anarchistes, communistes libertaires, obéisseurs de cette circonscription, déserteurs, autonomes, indépendants, qui croissent dans les écoles de l'Etat, n'ont bénéficié d'aucune solidarité concrète sinon de la haute conscience des partis, des perfectionnistes, d'actions sporadiques, de manifestations mortuaires ou processionnaires, type Bastille.

Dans le pays du libéralisme gardien qui glisse mollement vers un fascisme doux et plénier sur le modèle allemand, la population semble s'acclimater du quotidien de la répression, du terrorisme d'Etat dans le social, l'économique, le politique, de même qu'elle semble hypnotisée par les artifices du progrès matériel, ne se préoccupant pas des certitudes de prisonniers politiques, chiffre flou, révélateur, en croissance continue depuis « la crise », prisonniers dispersés un peu partout sur le territoire à contre-courant autonomes.

N'étant pas affiliés à un syndicat mousquetaire, ne possédant pas de carte du parti, minorités dans un pays qui annule les marges, nous ne pouvions voir s'établir un rapport de force peuple/Etat comme lors des événements de long», que le mouvement autonome, pour la plus spontanéité, a anticipé. Du fait d'une gauche critique ou réformiste en sursis, ne comptant que sur ses propres forces, sans appui extérieur, devons-nous sombrer dans la répression ?

Nous ne revendons pas un consensus (sur le thème : bases différentes, mêmes objectifs) global des différents politiques (Cordes, lectures, Bases, Autonomes...) qui permettrait de coordonner et d'éclaircir des actions de solidarité qu'obtiennent actuellement les magouilles de promesses de pouvoirs, des organisations dites représentatives, sans ce consensus, en sommes nous réduits à accomplir notre peine, chacun dans son coin, chacun pour soi ?

Nous ne le voulons pas. Mais nous rends avec les mains libres pour remettre en cause nos divisions passées et rechercher les convergences nécessaires.

Nous, autonomes et communistes libertaires, approuvons à l'ouverture de perspectives nouvelles. Il ne dépend que de nous d'élargir la révolte, la continuité du flux intérieur. Poursuivre le mouvement autonome, mais aussi se réveiller aux réalités qui déterminent et englobent l'espace comme un vase terran de halle ; des lycées aux tavernes, des usines aux prisons, des routes régionales pour tournées aux bidonvilles des immigrés.

Il vous appartient maintenant, avec des objectifs plus clairs et des moyens plus assurés, d'insister et d'élargir de nouveaux champs d'action.

N'oublions jamais l'essentiel : la rencontre des luttes, des travailleurs exploités, des immigrés, des jeunes résistes des métropoles, et des militants des minorités nationales opprimées, est une des conditions nécessaires pour la rupture de l'Etat capitaliste.

Un des inscrites du groupe autonome et communiste libertaire.

# LE « JUGEMENT »

## PEINES DEMANDÉES

GOALABRE	3 ans
STEPHAN	3 ans avec une partie de sursis
DELLACA	3 ans avec une partie de sursis
LE COUEDIC	4 ans avec une partie de sursis
FURET	5 ans ferme
PARISSE P.	5 ans avec une partie de sursis
PARISSE E.	5 ans avec une partie de sursis
LE GUELLEC	7 ans
HELLEQUIN	6 à 7 ans
HAMON	9 ans
COVIAUX	10 ans
HERJEAN	12 ans
ROJINSKI	6 ans avec confusion
LE FOUEST	7 ans
DENIS	8 ans
PERESSE G.	1 à 5 ans avec une partie de sursis
PELLE	6 ans
SALOMON	6 ans
BRUCHET	7 à 8 ans
PERESSE A.	20 ans
CHENEVIÈRE	15 à 20 ans avec confusion
MONTAUZIER	15 à 20 ans avec confusion
PULLANDRE	10 ans
FOUERE	20 ans

## PEINES DONNÉES

GOALABRE	acquitté
STEPHAN	acquitté
DELLACA	2 ans avec sursis
LE COUEDIC	4 ans avec sursis
FURET	4 ans dont 3 avec sursis
PARISSE P.	4 ans avec sursis
PARISSE E.	5 ans avec sursis
LE GUELLEC	5 ans dont 3 avec sursis
HELLEQUIN	5 ans dont 18 mois avec sursis
HAMON	5 ans dont 3 avec sursis
COVIAUX	5 ans dont 3 avec sursis
HERJEAN	9 ans
ROJINSKI	acquitté
LE FOUEST	acquitté
DENIS	4 ans dont 2 avec sursis
PERESSE G.	acquitté
PELLE	4 ans dont 2 avec sursis
SALOMON	acquitté
BRUCHET	4 ans dont 2 avec sursis
PERESSE A.	7 ans
CHENEVIÈRE	15 ans avec confusion des peines
MONTAUZIER	15 ans avec confusion des peines
PULLANDRE	4 ans
FOUERE	8 ans



Une grande  
absente :  
la justice.



## INDEPENDANCE

«LE TEXTE CI-DESSOUS EST UN APPEL A TOUS LES BRETONS QUI SE SENTENT CONCERNÉS PAR LE COMBAT SÉPARATISTE. PASSONS OUTRE AUX POLÉMIQUES STÉRILES ET PROFESSIONS DE FOI ; IL Y A UN COMBAT A MENER : MÉNONS-LE ENSEMBLE, QUE CEUX, QUI AVEC NOUS, DESIRENT INSTAURER UNE PLATE-FORME D' ACTIONS ET MILITER EN FAVEUR DE L'INDEPENDANCE NATIONALE, QUE CEUX QUI NE VEULENT PAS ENCORE S'ENGAGER DANS LA LUTTE MAIS SONT SOLIDAIRES NOUS ÉCRIVENT».

**INDEPENDANCE SANS AYATOLLAH !!!**  
**INDEPENDANCE NATIONALE !!!**  
**INDEPENDANCE SANS ÉTAT !!!**  
**INDEPENDANCE SANS PRÉCÉDENT !!!**

Nous n'avons aucune référence, aucune comparaison à avoir. Nous ne citerons ni l'ALGÉRIE, ni le VIETNAM, ni l'IRLANDE, ni l'IRAN, ni d'autres nations qui ont à nouveau perdu leur identité nationale en voulant la retrouver, qui de nouveau se libèrent du joug colonialiste se sont retrouvées écrasées par la botte fasciste ou par son homologue sta-

linien.

**INDEPENDANCE NATIONALE !!!**

Sans précédent, parce que sans parti dominant, sans parti montrant le chemin vers le soleil rayonnant du socialisme ... ou du nationalisme selon le sigle, sans odeur pestilentielle émanant de goulags ou de camps de concentration, sans Cour de Sécurité de l'État, ... sans précédent parce que sans prophète, sans timonier, sans chef suprême.

Sans précédent parce qu'elle sera le produit de la lutte d'un peuple conscient des dangers qu'il y a à laisser des hommes ou des partis parler et agir en son nom. Sans précédent parce qu'elle sera issue du désir de tout un peuple d'en finir avec ce qui lui est imposé depuis des centaines d'années.

Sans précédent parce que son peuple sera toujours opposé au nucléaire civil et militaire, à l'armée d'engagés et de conscription.

Sans précédent parce que sans armée mais pour un peuple armé.

Sans précédent parce que son peuple sera prêt à l'assumer !!!

**INDEPENDANCE NATIONALE**  
**PAR ET POUR LE PEUPLE BRETON.**

Sans fascisme, sans stalinisme, mais ... li-

bertaire.

Sans parti hexagonal, mais ... pour un socialisme autogestionnaire breton. Le peuple breton doit reprendre avec force et sans ambiguïté, sans réticence le mot d'ordre : «**INDEPENDANCE D'ABORD**». C'est le seul combat à mener, c'est, nous le pensons, l'unique solution offerte à la BRETAGNE et à son peuple face aux problèmes politiques et économiques engendrés par l'impérialisme français et le capitalisme, car ce n'est qu'en tant que nation qu'elle pourra se relever de son asservissement, de son démantèlement, qu'elle pourra retrouver sa culture, son identité.

**INDEPENDANCE NATIONALE**

Nous nous devons d'être les premiers combattants.

**INDEPENDANCE NATIONALE**  
**CE N'EST PAS UN MOT D'ORDRE DEMAGOGIQUE POUR AUJOURD'HUI,**

**MAIS UNE RÉALITÉ POUR DEMAIN.**  
Soyez nombreux à nous rejoindre.

Ecrire à : COMBAT BRETON - Tronscoff - Langoëlan - 56160 GUÉMENE/SCORFF, qui transmettra.

Des militants bretons du Centre-Bretagne